



HAL
open science

Ensemble monastique ou domaine privé du haut Moyen Âge ? Le site des Communaux – ZAC PIDA à Aoste (Isère)

Marie-José Ancel, Audrey Baradat-Joly, François Blondel, Benjamin Clement, Julien Collombet, Aline Colombier-Gougouzian, Aurélie Ducreux, Laurie Flottes, Sylvain Foucras, Clément Hervé, et al.

► To cite this version:

Marie-José Ancel, Audrey Baradat-Joly, François Blondel, Benjamin Clement, Julien Collombet, et al.. Ensemble monastique ou domaine privé du haut Moyen Âge ? Le site des Communaux – ZAC PIDA à Aoste (Isère). *Archéologie médiévale*, 2020, 50, pp.1-46. 10.4000/archeomed.30175 . hal-03497574

HAL Id: hal-03497574

<https://hal.science/hal-03497574v1>

Submitted on 8 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Ensemble monastique ou domaine privé du haut Moyen Âge ? Le site des Communaux – ZAC PIDA à Aoste (Isère)

Monastic complex or private domain from the Early Middle Ages ? The site of Communaux – ZAC PIDA in Aosta (Isère)

Klosteranlage oder privates Hofgut des Frühmittelalters? Eine Grabung in Aoste (Isère), Flur Les Communaux – ZAC PIDA

Marie-José Ancel



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/archeomed/30175>

DOI : [10.4000/archeomed.30175](https://doi.org/10.4000/archeomed.30175)

ISSN : 2608-4228

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2020

Pagination : 1-46

ISBN : 978-2-271-13572-8

ISSN : 0153-9337

Ce document vous est fourni par INIST - Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



Référence électronique

Marie-José Ancel, « Ensemble monastique ou domaine privé du haut Moyen Âge ? Le site des Communaux – ZAC PIDA à Aoste (Isère) », *Archéologie médiévale* [En ligne], 50 | 2020, mis en ligne le 15 février 2021, consulté le 08 janvier 2025. URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/30175> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/archeomed.30175>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

50

2020

Archéologie médiévale

*Ouvrage publié avec le concours
du ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
(Sous-direction de l'Archéologie)*

Revue soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche - 75005 Paris

Ensemble monastique ou domaine privé du haut Moyen Âge? Le site des Communaux – ZAC PIDA à Aoste (Isère)

Marie-José ANCEL*

avec la collaboration de Audrey BARADAT-JOLY**, François BLONDEL**, Benjamin CLÉMENT***, Julien COLLOMBET**, Aline COLOMBIER-GOUGOUZIAN****, Aurélie DUCREUX*****, Laurie FLOTTES**, Sylvain FOUCRAS**, Clément HERVÉ*****, Geoffroy LEBLÉ*****, Maëlle LHEMON*****

Mots-clés : haut Moyen Âge, église paléochrétienne, sépultures, inhumations, enclos, monastère, bâtiments sur poteaux

Résumé : Une opération d'archéologie préventive menée à Aoste en 2016, sur une surface d'environ 17 000 m², a mis au jour une église paléochrétienne dont les fondations sur pieux ont pu être datées par ¹⁴C de la fin du v^e-début du vi^e siècle. Vingt-trois sépultures à inhumation du haut Moyen Âge sont associées à cet édifice. Elles sont essentiellement localisées à l'extérieur, contre les murs; quelques-unes, probablement privilégiées, sont situées à l'intérieur, au niveau du porche et de la nef. On notera la présence d'immatures (12 individus) et d'adultes (17 individus).

Cette église est implantée au sein d'un enclos fossoyé qui couvre une superficie d'environ 2 700 m². Elle y est associée à quelques bâtiments d'habitation sur poteaux, situés à une vingtaine de mètres. Plusieurs phases sont sans doute envisageables, avec semble-t-il au maximum quatre bâtiments fonctionnant simultanément. Un autre bâtiment sur poteaux, de plus grandes dimensions, situé dans l'axe de l'entrée de l'église, pourrait revêtir une fonction communautaire. D'autres installations évoquant des activités agricoles et/ou pastorales ont également été mises en évidence, ainsi que les fondations d'une probable tour et un puits. La durée globale d'occupation du site s'étend jusqu'au vii^e et probablement jusqu'aux ix^e-x^e siècles.

Il est proposé d'interpréter le site comme un ensemble monastique, ce qui en ferait un des plus précoces de France et un des rares fouillés intégralement. Toutefois, la possibilité qu'il s'agisse d'un domaine aristocratique doté d'un petit oratoire privé reste envisageable.

* Archeodunum SAS, UMR 6298, Artheis.

** Archeodunum SAS.

*** Chercheur associé, UMR 6298, Artheis.

**** Université de Franche-Comté, CNRS UMR 6249, Chrono Environnement.

***** UMR 5138, Arar.

***** Archeodunum SAS, UMR 5138, Arar.

***** Archeodunum SA (Suisse).

***** Université de Lausanne.

Keywords: Early Middle Ages, Early Christian Church, Graves, Burials, Enclosures, Monastery, Buildings on Posts

Abstract: Monastic complex or private domain from the Early Middle Ages? The site of Communaux – ZAC PIDA in Aosta (Isère).

A developer funded archaeology operation carried out in Aosta in 2016, over an area of approximately 17 000 m², uncovered an early Christian church whose foundations on posts could be dated by carbon-14 from the end of the 5th to the beginning of the 6th century. Twenty-three burials from the Early Middle Ages are related to this building. They are mainly located outside, against the walls; a few, probably privileged, are located inside, by the porch and nave. The presence of immature individuals (12) and adults (17 individuals) should be noted upon.

This church is located within the ditched enclosure that covers that area of approximately 2 700 m². It is associated with a few residential buildings on posts, located about twenty meters away. Several phases are undoubtedly considered, with apparently a maximum of four buildings operating simultaneously. Another building on posts, of larger dimensions, located in the axis of the entrance to the church, could take on a community role. Other installations evoking agricultural and/or pastoral activities were also highlighted, as well as the foundations of a probable tower and a well. The overall duration of occupation of the site extends to the 7th and probably until the 9th-10th centuries.

It is suggested to interpret the site as a monastic complex, which would make it one of the earliest in France and one of the few fully excavated. However, the possibility that it is an aristocratic estate with a small private oratory remains possible.

Schlüsselwörter: Frühmittelalter, frühchristliche Kirche, Gräber, Einfriedung, Bestattungen, Kloster, Pfostenbauten

Zusammenfassung: Klosteranlage oder privates Hofgut des Frühmittelalters? Eine Grabung in Aoste (Isère), Flur Les Communaux – ZAC PIDA. 2016 hat eine Notgrabung auf ca. 17 000 m² in Aoste [in der Dauphiné, nicht im Aostatal] eine frühchristliche Kirche zu Tage gefördert; ihre Pfahlgründung konnte durch 14C aus dem Ende des 5. oder dem Anfang des 6. Jhs. datiert werden. Mit diesem Bau zusammen gehören 23 Körpergräber des Frühmittelalters, wovon die meisten außerhalb der Kirche, entlang der Mauern lagen. Nur einige – wohl Elitenbestattungen – lagen im Schiff und in der Vorhalle. Darunter waren 17 Erwachsene und 12 Kinder bzw. Jugendliche.

Innerhalb einer umgraben, ca. 2 700 m² großen Einfriedung lagen nicht nur diese Kirche, sondern auch mehrere, ca. 20 m davon entfernte Pfostenwohnhäuser. Möglicherweise gehören sie mehreren Phasen an, wobei offenbar maximal vier Bauten gleichzeitig bestanden. Ein weiterer, größerer Pfostenbau lag in der Achse des Kirchtors; er könnte einer Gemeinschaft gedient haben. Ferner wurden Anlagen nachgewiesen, die der Landwirtschaft und/oder der Viehzucht gedient haben könnten, dazu ein Brunnen und Fundamente, wohl von einem Turm. Diese Stätte wurde bis zum 7. und wohl sogar bis zum 9./10. Jh. besiedelt. Versuchsweise wird sie hier als Klosteranlage gedeutet – es wäre dann eine der frühesten in Frankreich und eine der wenigen, die vollständig ausgegraben wurden. Ein herrschaftliches Landgut mit einer kleinen Privatkapelle wäre allerdings auch noch im Bereich des Möglichen.

Je tiens à remercier pour leurs conseils, leur soutien et leur aide ponctuelle lors de la phase terrain : Bertrand Bonaventure, Aurélie Devillechaise, Alexandre Lemaire, Clément Moreau, Isabelle Parron, Julia Patouret, Agata Poirot, Sandrine Swal, Guilhem Turgis, Marco Zabeo, et bien sûr l'équipe de fouille, David Baldassari, Audrey Baradat, Amaury Collet, Camille Collomb, David Gandia et Damien Tourgon.

Je remercie également toutes les personnes qui ont pris le temps de me répondre, de m'aider dans mes recherches, de discuter et de me conseiller : Dominique Barbet-Massin, Emmanuelle Boissard, Sébastien Bully, Morana Causevic-Bully, Pascale Chevalier, Annick Clavier, Renée Colardelle, David Jouneau, Damien Martinez, Jean-François Reynaud, Quentin Rochet, Christian Sapin, Laurent Schneider et Jean Terrier.

J'ai également pu bénéficier du soutien du CNRS, de l'UMR Artheis 6298 et de sa directrice Sabine Lefebvre, pour la réalisation de cet article, par le biais du projet d'accueil des agents du préventif dans une UMR, ainsi que du SRA Auvergne-Rhône-Alpes grâce à une aide à la publication ; je tiens à remercier plus particulièrement Robert Royer (conservateur du patrimoine), Marie-Agnès Gaidon-Bunuel (conservatrice régionale adjointe) et Laure Devillard (programmation recherche) pour leur aide et leur soutien.

Merci également au maire d'Aoste, Roger Marcel, et à Sylvie Perrin-Toinin, chargée du patrimoine et des collections du musée d'Aoste.

Une fouille préventive menée à l'été 2016¹ sur le site des Communaux – ZAC PIDA, au nord-ouest de la commune d'Aoste en Isère, a permis d'identifier une église paléochrétienne associée à des sépultures à inhumation et implantée au sein d'un enclos fossoyé, qui accueille également plusieurs bâtiments sur poteaux et diverses structures telles qu'un puits, des fosses ou des installations légères en bois. La densité de vestiges et la nature du site n'étant pas attendues, il a fallu opérer des choix parmi l'ensemble des 570 structures archéologiques repérées en plan². Le site s'est avéré très arasé et très pauvre en mobilier archéologique. La stratigraphie du site ne permet pas non plus, à quelques exceptions près, d'établir de chronologie relative. La séquence chronologique s'appuie donc sur une série de 25 datations ¹⁴C, qui ont permis d'affiner les résultats obtenus notamment par le biais de l'étude céramique. Aucune structure antérieure à l'époque romaine n'a été mise au jour, excepté éventuellement certains bras de paléochenaux³. De rares structures évoquent la période romaine, et plus particulièrement le Bas-Empire (fossés, fosses, un bâtiment). L'occupation principale du site se caractérise par l'implantation de l'église et de structures domestiques au sein d'un enclos fossoyé, probablement à la fin du v^e siècle. Les rares objets en verre qui permettent d'obtenir une indication chronologique pointent également la fin du v^e et le début du vi^e siècle. Globalement, les bâtiments sur poteaux, localisés à l'intérieur de l'enclos, sont datés entre le iv^e et le vii^e siècle, avec une plus forte probabilité entre le v^e et le vii^e siècle. L'occupation se développe au moins jusqu'au vii^e siècle, voire probablement jusqu'aux ix^e-x^e siècles. Les datations ¹⁴C les plus récentes ne dépassent pas la fin du vii^e siècle, mais le corpus céramique comporte quelques formes caractéristiques des ensembles régionaux diffusés entre le vii^e et les ix^e-x^e siècles. Elles ont été mises au jour dans des structures de rejets, au niveau de l'église, mais également dans le comblement d'une inhumation (F3016) qui s'avère isolée des autres. C'est le puits qui a livré les éléments les plus récents, pouvant marquer sa phase d'abandon aux ix^e-x^e siècles. Des éléments postérieurs au xii^e siècle, retrouvés exclusivement au niveau de l'église, pourraient concorder avec la période de récupération des murs. Des structures en matériaux légers (sur poteaux), liées à une occupation probablement de courte durée, ont été implantées sur les ruines de l'église, visiblement entre le x^e et le xiii^e siècle, voire au moment de la récupération des matériaux.

1. À la suite d'un diagnostic réalisé par Stéphane Bleu, Inrap, en mars 2015 (BLEU 2015), la fouille a été menée de juin à août 2016, sous la direction de M.-J. Ancel, Archeodunum, sur une superficie totale de 17 000 m² (ANCEL, TOURGON 2017). Les études spécialisées ont été réalisées par A. Baradat-Joly (sépultures), F. Blondel (bois gorgés d'eau), B. Clément (matériaux de construction), J. Collombet (monnaies), A. Colombier-Gougouzian (verre), A. Ducreux (petit mobilier), L. Flottes (macrorestes), S. Foucras (os animaux), C. Hervé (céramique), G. Leblé (contexte géographique), M. Lhemon (pierre ollaire).

2. Un échantillonnage a été effectué en accord avec le Service régional de l'archéologie.

3. Certaines structures n'ont pu être rattachées directement à l'occupation principale du site; elles restent cependant marginales.

1. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

La commune d'Aoste se situe dans la plaine du Bas-Dauphiné, à environ 2 km du Guiers (affluent du Rhône) et 4 km au sud-ouest du Rhône (fig. 1). Un autre affluent du Rhône, la Bièvre, coule à seulement 200 m à l'ouest de l'emprise de la fouille. Une soixantaine de kilomètres sépare Aoste de Vienne, à l'ouest, et une trentaine de Chambéry, à l'est. Les trois cours d'eau, et leurs fluctuations respectives, ont marqué le paysage; plusieurs paléochenaux ont été identifiés sur le site. Des recherches sur ces problématiques, menées depuis le début des années 2000 dans le cadre d'un PCR⁴, ont permis de distinguer plusieurs anciens lits du Guiers et des défluviations aux époques protohistorique (409-179 avant notre ère) et romaine (fin du i^{er}-début du ii^e siècle de notre ère). De manière générale, le plancher alluvial du système Guiers-Guindan-Bièvre est composé d'un sable caillouteux grossier silico-calcaire. Il n'a pas été possible de distinguer les apports de l'un ou l'autre des cours d'eau car leur bassin-versant recoupe les mêmes formations géologiques. Sur le site, on a reconnu deux formations alluviales dominantes, qui composent le substrat des structures archéologiques. Une première formation, majoritaire, que l'on retrouve en position d'encaissant, principalement dans la partie ouest du site, se compose d'un limon sableux gris clair, peu oxydé, compact, très homogène, contenant quelques coquilles de mollusques éparses, de rares sables grossiers subarrondis et quelques galets de quartz de taille inférieure à 5 cm. Les caractéristiques de cette couche évoquent des sédiments alluviaux de lit majeur, déposés en période de crue, *a priori* en dehors de tout chenal actif. La seconde est une formation graveleuse, présente ponctuellement sous la forme de barres aplanies délimitant parfois des dépressions plus organiques (indices de méandrage/tressage). On a pu y observer ponctuellement des fragments de tuiles roulées ayant acquis l'éroulé du galet. Ils indiquent une remobilisation des sédiments au cours de nouvelles incursions dynamiques (inondations, phases actives de tressage), qu'on peut relier à une période de crise hydrosédimentaire dans le haut bassin rhodanien⁵.

La présence d'une stratigraphie complexe, liée à l'histoire alluviale de la zone de fouille, avait déjà été mise en évidence grâce au diagnostic archéologique et aux travaux de recherche portant sur la construction du cône de déjection du Guiers. Les fouilles ont permis de préciser les différentes formations présentes sur le site. Premièrement, la présence de nombreux encaissants sur le site n'a pas facilité la lecture des structures. En ce qui concerne l'encaissant « naturel », il existe quatre déclinaisons qui sont dues à la position topographique et à l'histoire hydrosédimentaire. Un « point haut », situé dans l'angle nord-est du site, a été identifié. Cette zone semble être celle qui a subi le moins de perturbations liées à des divagations de chenaux, mise à part une incursion très ponctuelle (F1156). En second lieu, il existe sur le site deux axes privilégiés d'écoulement des chenaux, qui ne semblent pas fonctionner à la même période. Le premier, et probablement aussi le plus ancien,

4. *Peuplement et milieu en Bas-Dauphiné (Isle-Crémieu) de l'apparition de l'agriculture à l'époque moderne* (BERGER 2003; ID. 2005).

5. SALVADOR *et al.* 2005.

Fig. 1 Localisation de la fouille des Communaux – ZAC PIDA à Aoste (Géoportail).

correspond à un axe SO-NE. Les trois chenaux qui sont dans cet axe pourraient être issus d'un seul et même paléochenal qui a subi une migration latérale avec le temps. Leur remplissage est uniquement sableux, avec des litages obliques très nets qui suggèrent un système à méandres⁶. Le second axe, NO-SE, correspond probablement à l'axe le plus récent. Les chenaux de cet axe présentent un remplissage d'abord sableux puis organique, avec souvent des fragments de mobilier post-antique dans leur comblement final. La datation d'un fragment ligneux de sapin, dans la partie sableuse du comblement de l'un d'eux, permet de confirmer que l'activité de ces paléochenaux est liée à la dérive du système du Guiers qui intervient entre le milieu du I^{er} siècle et le début du II^e siècle. Les dépressions rémanentes, après l'abandon de ces lônes, ont formé par la suite des dépotoirs naturels qui ont été mis à profit par les habitants du haut Moyen Âge.

La ville d'Aoste est un ancien *vicus* antique de la cité de Vienne et un carrefour routier, connu sur la *Table de Peutinger* et l'*Itinéraire d'Antonin* sous le nom d'*Augustum*. Cette position est attestée, entre autres, par la découverte au XVI^e siècle d'un autel de carrefour. Deux accès sont notamment possibles vers l'Italie, et plus particulièrement pour la colonie romaine

d'*Augusta Praetoria* (Aoste en Italie), soit par le nord (par Yenne et Seyssel) puis l'est et le col du Grand-Saint-Bernard, soit directement par l'est et le col du Petit Saint-Bernard (par Chambéry). Trois autres axes majeurs sont connus : vers l'ouest en direction de Vienne (par La Tour-du-Pin), vers le nord-ouest en direction de Lyon et vers le sud en direction de Grenoble⁷. La voie fluviale du Rhône facilite notamment les échanges commerciaux vers la vallée de la Saône et la Méditerranée.

Les historiens placent la création de la ville sous le règne d'Auguste, lors de la réorganisation de la Gaule, ce qui concorde actuellement avec les données archéologiques, qui remontent aux environs de 20 avant notre ère⁸. Son importance a également pu être mise en lumière grâce à des recherches effectuées dans le cadre du PCR *Peuplement et milieu en Bas-Dauphiné*, qui en font un véritable *vicus* administratif, religieux et artisanal⁹. Le développement urbain antique semble se situer principalement sous le bourg actuel et, à l'est, vers le plateau des Côtes¹⁰. Quelques indices d'une occupation antique ont également été observés au nord, notamment vers l'usine des jambons d'Aoste, à proximité de l'emprise de la fouille, mais il est vraisemblable qu'il s'agisse ici d'établissements ruraux et non de faubourgs de la ville. La présence de parcelles antiques, suivant au moins deux trames d'orientations différentes, a également été mise en lumière aux environs de l'usine¹¹. En 1967, lors de la construction de l'usine, a été découvert un habitat romain partiellement détruit¹². L'hypothèse de la présence d'une *villa* a été évoquée sans réels arguments probants. La ville antique d'*Augustum* semble périr au cours du III^e siècle de notre ère, même si les données sont encore insuffisantes pour s'en assurer. Pour la fin du IV^e et le début du V^e siècle, on connaît actuellement quelques tombes mises au jour dans les années 1980. La fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge sont peu connus dans cette région, autant historiquement qu'archéologiquement. Le christianisme se développe à partir des cités épiscopales (Lyon et Genève); le diocèse de Belley (à environ 20 km au nord d'Aoste) est créé au VI^e siècle. La documentation archéologique est principalement constituée par les nécropoles, fréquemment installées à proximité d'habitats, voire à l'intérieur de constructions antiques comme à *Larina* (Hyères-sur-Amby) ou à Roissard¹³. On peut également mentionner quelques épitaphes paléochrétiennes, près des centres urbains, en particulier six épitaphes du VI^e siècle provenant d'Aoste, enchâssées dans l'église actuelle, conservées au musée d'Aoste ou perdues.

2. L'ORGANISATION GÉNÉRALE DU SITE : UN ENCLOS FOSSOYÉ

La fouille a permis d'identifier un enclos fossoyé dont l'espace interne peut être divisé en quatre quartiers, globalement en fonction des points cardinaux. Dans le quart nord-est, se

7. BERTRANDY *et al.* 2011, p. 51 et p. 66.

8. JOSPIN 2005.

9. BLEU 2015, p. 47.

10. BERTRANDY *et al.* 2011, p. 66.

11. BLEU 2015, p. 40, p. 194.

12. BERTRANDY *et al.* 2011, p. 105.

13. BERTRANDY *et al.* 2011, p. 58.

6. MALAVOI, BRAVARD 2011.

Fig. 2 *Plan général du site avec localisation des greniers et des fossés (DAO M.-J. Ancel).*

Fig. 3 Plan de l'enclos avec localisation des bâtiments et tracés hypothétiques de divers systèmes sur poteaux (DAO M.-J. Ancel).

trouvent l'église, de rares structures en creux éparses et un petit bâtiment sur quatre poteaux (probable grenier). Dans le quart sud-est, l'espace est quasiment vierge et pourrait correspondre à une aire dédiée au travail agricole, voire à un espace dédié à des jardins/potagers, comme le suggère Étienne Louis pour le site d'Hamage¹⁴. Dans le quart sud-ouest se trouvent des fosses d'extraction, le puits, un bâtiment sur quatre poteaux (probable grenier) et un bâtiment dont le plan n'est pas établi avec certitude. Sa fonction reste également difficile à établir, mais sa localisation pourrait indiquer un usage spécifique

(stockage? stabulation?). De nombreux trous de poteau qui n'ont pas pu être identifiés comme appartenant à un bâtiment pourraient, eux, s'intégrer à d'autres types d'installations légères, comme des gerbiers, des palissades, etc. Enfin, le quart nord-ouest est occupé par plusieurs bâtiments d'habitation et de probables greniers. Ici encore, de nombreux trous de poteau peuvent avoir servi dans des installations spécifiques non liées à l'habitat mais à des activités domestiques, pastorales ou artisanales (fig. 2).

La zone en dehors de l'enclos est moins dense en vestiges. Un réseau de fossés se développe notamment dans la partie sud;

14. LOUIS 2015.

plusieurs bâtiments sur poteaux sont dispersés sur l'ensemble de la zone, ainsi que quelques structures en creux éparées.

2.1. L'ENCLOS FOSSOYÉ

La double enceinte fossoyée mise au jour, approximativement au centre de l'emprise de la fouille, délimite une zone d'environ 2700 m², la plus densément occupée, qui correspond au secteur d'habitation (fig. 3). Ces fossés dessinent en plan un D inversé de 65 m de longueur d'est en ouest et de 50 m de largeur du nord au sud. Côté ouest, la double enceinte dessine un plan semi-circulaire à fossés concentriques et, côté est, les fossés sont rectilignes et forment des angles droits clôturant l'occupation. Côté nord, les fossés s'interrompent au niveau d'une probable ouverture, peut-être à mettre en lien avec une autre zone d'habitat installée à proximité. Cette ouverture est estimée à environ 24 m de large; il est probable que nous n'ayons pas mis au jour l'ensemble des fossés concernés car l'arasement est plus important ici. Toutefois, la position des bâtiments à l'intérieur de l'enceinte permet très certainement d'envisager un développement du fossé de l'ens.2009 vers l'est. Au sud, l'enceinte présente une petite ouverture de 5 m de large.

La morphologie des fossés est différente entre la moitié orientale et la moitié occidentale de l'enclos. Côté ouest, deux ensembles de fossés (ens.2001 et 2009) sont visibles et aménagent un espace libre entre les deux, mesurant environ 3 m de largeur. La morphologie des fossés ainsi que la présence ponctuelle de trous de poteau laissent penser qu'il s'agissait d'un système palissadé et/ou d'une haie végétale. Les trous de poteau évoquant une palissade en bois ont été mis au jour au niveau de l'enceinte extérieure. Celle-ci pourrait donc être effectivement palissadée, tandis que l'enceinte intérieure pourrait être constituée différemment. Ce qui est plus surprenant dans ce système est la présence d'interruptions, que ce soit au niveau de l'enceinte extérieure ou de l'enceinte intérieure. Les fossés sont généralement assez arasés (entre 7 cm et 31 cm de profondeur conservée) et les interruptions pourraient correspondre à des endroits où la palissade était moins profondément ancrée dans le sol. L'implantation des bâtiments localisés à l'intérieur de l'enclos suit la courbe des fossés, ce qui indique que cette partie de l'enceinte était en place au moment de l'implantation des bâtiments. En revanche, il est possible que la palissade extérieure ait été aménagée postérieurement, ce qui est par ailleurs mis en lumière par les datations ¹⁴C indiquant un décalage chronologique entre les deux structures¹⁵. Cette différence de datation entre les deux constituerait donc un argument en faveur d'un agrandissement de l'enclos, mais la première datation reste précoce par rapport à la principale période d'occupation et notamment la fondation de l'église; ce résultat, fondé sur deux échantillons seulement, est à considérer avec précaution.

Côté est, l'enceinte n'a pas le même aspect. Les fossés sont rectilignes et forment des angles droits; aucune interruption n'est visible. On constate ici de manière plus franche

15. Les deux fragments de charbon provenant de deux tronçons de fossés de l'enclos côté ouest ont été datés entre 255 et 412 de notre ère pour le fossé interne (F2015) et entre 560 et 650 pour le fossé externe (F2009).

une implantation en deux étapes des fossés, étant donné que celui situé à l'extérieur (F2001) coupe le fossé interne (F2003). L'implantation de ce dernier, qui rejoint l'abside de l'église, a pu avoir une fonction de drainage pour éviter que la zone autour de l'édifice ne soit sujette aux inondations. Après un premier comblement, ce fossé a été recréé – de manière très irrégulière – indiquant une durée d'utilisation longue mais en deux phases. De ce côté, rien ne permet d'envisager l'installation d'une palissade, il s'agissait peut-être plus simplement d'un fossé taluté à l'extérieur.

2.2. LES AUTRES FOSSES

Quatorze fossés ont été identifiés sur l'ensemble du site, la plupart se situant dans sa partie méridionale (fig. 4). Deux d'entre eux ne sont pas clairement identifiés (F1154 et F1155) : leur morphologie et leurs caractéristiques diffèrent en effet des autres et ils semblent avoir subi d'importants phénomènes de ravinement.

L'organisation des fossés localisés au sud de l'enclos n'est pas très claire. Ils sont généralement arasés, se composent d'un comblement peu complexe et ont livré très peu de mobilier archéologique, ce qui rend difficile leur caractérisation. Certains sont vraisemblablement présents dès l'Antiquité, F1148 ayant notamment livré du mobilier du Bas-Empire et étant antérieur à F1016, qui le coupe. Ce dernier – dont l'orientation est différente des autres (NO-SE) – coupe également le fossé F1014.

Les fossés F1014, F1015, F1021, F1026 et F1099 ne sont pas rectilignes, mais présentent des formes en U ou en crochet qui pourraient évoquer davantage le parage d'animaux que la délimitation de parcelles, contrairement à F1148 et F1005 (réseau parcellaire antique?). Enfin, la position des deux fossés F1002 et F1003, dans l'angle sud-est du site, pourrait signaler l'existence d'un chemin.

On note également la présence de la fosse de travail F1004, datée du Bas-Empire, qui semble en lien avec ces fossés, compte tenu de sa localisation et du mobilier qu'elle contenait (fig. 2). En effet, un tronçon du fossé F1005, localisé à proximité de cette fosse, a, semble-t-il, servi de dépotoir en lien avec une ou plusieurs activités artisanales (rejets charbonneux, scories). Il est probablement resté ouvert pendant une longue période, comme l'indique la dynamique de son comblement, qui a pu intervenir au moment de l'occupation principale du site, voire quelque temps après (le mobilier céramique offre un *terminus post quem* au v^e siècle).

3. LES BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS SUR POTEAUX

Plusieurs bâtiments ont été identifiés sur le terrain et fouillés intégralement, mais la densité des trous de poteau a gêné la lecture des plans : pour certaines constructions, plusieurs options sont parfois possibles, avec des espaces supplémentaires ou des subdivisions un peu différentes. Alors qu'à cette époque plusieurs modes d'architecture sont connus, les bâtiments d'habitation identifiés ou suspectés sur le site sont tous caractérisés par la même technique de construction sur poteaux. Aucun fond de cabane n'a été identifié, pas plus que

Fig. 4 Principales caractéristiques des fossés.

des édifices sur sablières basses, sur solins ou à tranchées de fondation¹⁶.

Au total, huit bâtiments ont été reconnus dont deux présentent des spécificités et seront traités à part ; les six autres, localisés dans la partie occidentale de l'enclos, sont occupés durant au moins deux phases distinctes (fig. 5). Des chevauchements sont en effet visibles, et les rares datations obtenues (principalement par ¹⁴C) mettent elles aussi en lumière des différences¹⁷. Ainsi, il est possible d'envisager une contemporanéité des ensembles 2004, 2006 et 2008, auxquels succéderaient les ensembles 2005, 2010 et 2011. Cela reste néanmoins très hypothétique. La datation obtenue pour le bâtiment 2010, dont le plan reste incertain, repose par ailleurs sur un charbon trouvé dans le trou de poteau à l'angle nord-ouest, qui pourrait

également appartenir au bâtiment 2008 (cloison?) daté de la même période. Le phasage reste donc difficile à établir.

3.1. LES BÂTIMENTS D'HABITATION

Les plans de ces édifices sont variés, que ce soit au niveau du nombre de poteaux, de la forme générale ou des potentiels cloisonnements internes ; la plupart présentent un plan rectangulaire et leur orientation semble en grande partie induite par la courbure du fossé d'enceinte (fig. 6). L'ens.2011 se rapproche de l'ens.2004, malgré des dimensions plus réduites. Seul le bâtiment 2005 possède une avancée sur sa façade occidentale, tandis que le bâtiment 2006 présente vraisemblablement une petite pièce annexe accolée à une des deux nefs qui composent l'espace interne. Concernant ce dernier, une autre restitution est envisageable (fig. 5) : il est en effet possible de l'étendre vers le sud en rajoutant un troisième espace rectangulaire ; il viendrait alors chevaucher en partie l'ens.2005 et utiliserait des poteaux rattachés à ce dernier mais qui ne sont pas nécessairement inclus dans l'architecture de base du bâtiment.

Les surfaces internes semblent assez faibles au regard de ce qui est observé généralement sur les sites d'habitat de

16. PEYTRMANN 2003, p. 280.

17. Un charbon prélevé dans un des trous de poteau de l'ens.2004, correspondant à un bâtiment à l'intérieur de l'enclos, offre une datation ¹⁴C calée entre 321 et 422 de notre ère. Un second échantillon (F2250) appartenant soit à l'ens.2004, soit à l'ens.2008 (la lecture des plans est incertaine à ce niveau-là), offre une fourchette chronologique proche (328-431), mais un troisième échantillon provenant du même trou de poteau (F2250) a livré une autre datation ¹⁴C (406-544).

Fig. 5 Plan de la zone occidentale à l'intérieur de l'enclos avec localisation des bâtiments et tracés hypothétiques de divers systèmes sur poteaux (DAO M.-J. Ancel).

cette époque. À Aoste, le plus grand (ens.2006) occupe 28 m², le plus petit (ens.2011) 8 m², tandis que les autres se situent entre 13 et 15 m² (fig. 6). Si l'on prend les exemples du nord de la France¹⁸, la moyenne se situe entre 50 et 70 m². Sur le site de Develier-Courtételle (Jura suisse), daté des VI^e-VII^e siècles, les constructions sur poteaux, solins ou sablières basses sont classées en trois grandes catégories¹⁹ : les bâtiments de grandes dimensions (entre 30 et 62 m²) sont identifiés comme des habitations; ceux de taille moyenne (entre 8 et 24 m²) seraient davantage à considérer comme des annexes de type granges,

étables, ateliers ou habitats secondaires ou temporaires; ceux de petite taille (surface moyenne de 6 m²) s'apparentent plus à des annexes de type greniers. Ces distinctions reposent avant tout sur ce qui a été observé pour d'autres sites, car les indices permettant d'identifier la nature exacte de ces types d'édifices sont faibles. On notera toutefois que, comme sur beaucoup de sites de cette période, et en l'absence d'indices probants, les bâtiments les plus grands sont souvent assignés à l'habitation. C'est également le cas pour les sites de la vallée du Rhône où les habitations semblent plutôt avoisiner les 100 à 300 m² (Bresse-Lyonnais-Dauphiné)²⁰. À Aoste, les interprétations sont moins

18. PEYTREMANN 2003, p. 281.

19. FEDERICI-SCHENARDI, FELLNER 2004, p. 203-216.

20. FAURE-BOUCHARLAT 2001, p. 79.

Fig. 6 Principales caractéristiques des bâtiments d'habitation au sein de l'enclos.

tranchées. Parmi les plus grands bâtiments, l'un est en effet interprété comme une habitation, mais les autres sont plus vraisemblablement à vocation agricole, pastorale ou communautaire, tandis que certaines constructions sur six poteaux, interprétées comme des greniers (présence de graines carbonisées), peuvent atteindre 25 m² au sol.

Pour Édith Peytremann, les foyers, mais aussi les silos, sont des éléments permettant de reconnaître une habitation : « L'absence de l'un de ces éléments conduit à considérer le bâtiment comme une annexe à fonction de stockage ou artisanale »²¹. Toutefois, à Aoste, aucun silo n'a été mis au jour, indiquant que le stockage se faisait sur greniers surélevés, et l'absence de foyers peut s'expliquer par l'important arasement du site. En ce qui concerne le mobilier archéologique, les comblements de ces nombreux trous de poteau n'ont livré que de rares petits fragments de céramique, de tuiles ou de faune.

3.2. DEUX GRANDS BÂTIMENTS PARTICULIERS

Pour le bâtiment ens.2015 (non fouillé), la question de l'identification reste ouverte (fig. 5 et fig. 6). En effet, il présente une superficie importante par rapport aux autres (identique à l'ens.2006 : 28 m²). Une séparation en deux nefs peut être envisagée et il est pourvu d'un probable pignon de plan triangulaire. Ce plan est hypothétique. S'il était validé, il pourrait correspondre à une habitation, mais son emplacement nous incite à envisager d'autres hypothèses : bâtiment de stockage, de stabulation, voire artisanal. Il se situe en effet dans le secteur sud-ouest de l'enclos, est encadré par des dépressions humides qui ont servi de dépotoirs, et se trouve à proximité du puits et de grandes fosses d'extraction. Il apparaît isolé des habitations identifiées plus au nord-ouest. Un bâtiment sur quatre poteaux (ens.2012), identifié comme une annexe de type grenier, se trouve à 6 m au nord-ouest.

L'autre bâtiment particulier (ens.2016) (fig. 5 et fig. 6), rectangulaire, est orienté est-ouest. Les façades septentrionale et méridionale sont constituées de quatre poteaux chacune, tandis que l'extrémité ouest est fermée par une légère abside marquée par deux poteaux. Ce grand édifice ne présente qu'un seul espace interne, dans lequel trois trous de poteau ont été identifiés, qui ne se rattachent vraisemblablement pas à son architecture : ils peuvent correspondre à une autre phase d'occupation. Sa surface interne couvre une superficie de 28 m², voire 36 m² si on le poursuit à l'est, mais cette dernière restitution est très hypothétique. Il peut effectivement s'agir d'une habitation, mais ce qui est étonnant ici réside dans son implantation, dans l'axe de l'entrée de l'église, à seulement 6 m de celle-ci, et dans ses grandes dimensions par rapport aux autres bâtiments.

3.3. LES ANNEXES

Treize bâtiments annexes ont été identifiés sur l'ensemble du site (cf. fig. 2). Deux voire trois types ont été distingués : sur quatre poteaux, sur six poteaux, et peut-être dans un cas sur sept poteaux (ens.1003; fig. 7). Concernant ce dernier, le septième poteau est en avant du bâtiment rectangulaire, légèrement désaxé et formant un espace triangulaire. Il est plus petit et moins profond que les autres, c'est pourquoi son appartenance au bâtiment est incertaine. Toutefois, un exemple similaire a été mis au jour sur le site de Chessy (Seine-et-Marne) pour un bâtiment sur cinq poteaux, le cinquième occupant une place équivalente à celui d'Aoste. Il a été interprété comme le négatif d'un emplacement de potence de levage, en avant du grenier surélevé²². Les superficies sont assez variées : pour ceux sur quatre poteaux, elles s'échelonnent entre 6 et 12 m², et pour ceux sur six poteaux entre 5 et 25 m².

21. PEYTREMANN 2003, p. 291.

22. BONIN 2000, p. 21.

Fig. 7 Principales caractéristiques des bâtiments sur poteaux interprétés comme des greniers.

Pour l'un de ces bâtiments, le plan reste incertain et sa localisation pose également question (ens.2014). Il est installé à cheval sur l'un des fossés de l'ens.2009 correspondant à la première ceinture de l'enclos fossoyé. Deux hypothèses sont alors envisageables. Soit il apparaît avant le creusement du fossé, soit il lui est postérieur. Dans ce second cas de figure, cela pourrait indiquer que l'enclos fossoyé interne a été abandonné, expliquant peut-être l'installation d'un second enclos plus grand par la suite. Cela pourrait conforter l'hypothèse de la non-contemporanéité des deux enclos. Dans le même secteur, la présence d'autres structures entre les deux fossés irait également dans ce sens et pourrait aussi constituer un indice démontrant que l'enclos a été agrandi.

Deux de ces bâtiments présentent d'éventuels foyers ou rejets de foyer. Dans le cas de l'ens.1007, cette structure de combustion ovale, de 0,60 par 0,46 m, possède un profil en U de 0,05 m de profondeur. Elle était comblée par un sédiment limono-argileux gris clair marbré de taches orangées et gris foncé, parsemé de charbons ; un fragment de tuile était disposé à plat au centre de la structure. Une fosse, centrée à l'ouest, a été mise au jour au sein du bâtiment 1006 (F1039). Elle présente un plan sub-rectangulaire de 0,94 m par 0,72 m et un profil en cuvette de 0,09 m de profondeur. Le fond est tapissé par une couche charbonneuse d'environ 3 à 4 cm d'épaisseur, recouverte par une couche limono-sableuse brune d'épaisseur identique. Une dernière couche lui succède, constituée de sable argileux gris correspondant au terrain naturel remanié. Cette structure s'apparente vraisemblablement à un foyer ou à un rejet de foyer associé à l'ens.1006. Un prélèvement de sédiment a été effectué en vue d'une analyse carpologique qui a uniquement permis de reconnaître la présence de plantes sauvages.

La première hypothèse d'interprétation pour ces petits bâtiments est celle de greniers. Le site n'a d'ailleurs livré aucun silo, le stockage des céréales se faisait donc uniquement dans des greniers surélevés. Ce choix peut s'expliquer par l'instabilité du substrat et l'humidité environnante.

Les greniers surélevés sur quatre ou six poteaux d'Aoste correspondent à ce que l'on rencontre habituellement sur les sites du haut Moyen Âge²³. Ces greniers sont généralement des « constructions carrées ou rectangulaires à une nef, à quatre ou six poteaux, dont la superficie n'excède pas 25 m² »²⁴. La présence de graines dans les comblements des trous de poteau peut également être considérée comme un argument probant. Le temps jouant contre nous lors de la phase de terrain, seuls de rares prélèvements ciblés sur les structures potentiellement les plus intéressantes ont été effectués. Ainsi, les comblements des trous de poteau F1087 et F1088 de l'ens.1001 ont été échantillonnés, tamisés et évalués au niveau carpologique. Ils ont livré de nombreux restes dont un peu plus de la moitié correspond à des céréales (blé nu, amidonnier, orge, épeautre, avoine, millet), constituant ainsi un argument pour l'identification du bâtiment comme grenier.

Toutefois, il faut garder à l'esprit que ces plans peuvent également correspondre à d'autres réalités difficilement mises en évidence en contexte archéologique mais connues par l'iconographie médiévale : poulaillers, ruchers, pressoirs, métiers à ferrer, étables pour petits ruminants, voire de simples remises²⁵.

La présence de foyers, bien qu'elle soit tenue ici, pourrait indiquer une autre fonction domestique, telle que le grillage de céréales. L'absence de graines carbonisées et l'arasement important des structures ne permettent pas de s'en assurer. En revanche, à Bény (Ain) ont été mis au jour des foyers en fosse, encadrés de trous de poteau indiquant vraisemblablement la présence de « dispositifs permettant de placer les denrées au-dessus de la source de chaleur, tout en assurant la ventilation »²⁶.

Trois de ces bâtiments ont fait l'objet d'une datation ¹⁴C : l'ens.1001, au nord de l'enclos, est daté entre 426 et 588 de

23. GENTILI 2009, p. 107 ; BONIN 2000, p. 20-22 ; FAURE-BOUCHARLAT 2001, p. 89.

24. PEYREMANN 2003, p. 291.

25. GENTILI 2009, p. 108-109 ; FEDERICI-SCHENARDI, FELLNER 2004, p. 216.

26. FAURE-BOUCHARLAT 2001, p. 100.

Fig. 8 La tour ens.1004 (DAO M.-J. Ancel; cl. Archeodunum).

notre ère; les ensembles 2002 et 2003 localisés dans l'enclos sont datés respectivement entre 346 et 536 et entre 542 et 645. On notera également la découverte, dans un des trous de poteau de l'ens.2003, d'un fragment de gobelet en verre caractéristique des IV^e-V^e siècles. Les datations sont trop peu nombreuses pour que l'on puisse tenter de classer ces « greniers » en fonction de la chronologie. On notera toutefois que le bâtiment situé au sud de l'emprise du site (ens.1008) est probablement l'un des plus anciens, puisqu'il est recoupé par un fossé daté du haut Moyen Âge.

3.4. UN BÂTIMENT REMARQUABLE : UNE TOUR ?

Ce bâtiment sur poteaux (ens.1004) fut établi à l'extérieur de l'enclos, mais à proximité immédiate, au niveau de l'angle sud-ouest de ce dernier. De plan carré de 4 m de côté, il se compose de quatre grandes fosses quadrangulaires ou ovoïdes au sein desquelles sont implantés des poteaux (F1143 à F1146). Elles présentent des dimensions en plan de 1,20 m à 1,35 m

de côté, et les profils en U ou piriformes atteignent 1,25 m de profondeur en moyenne, à l'exception de F1144, profonde de 0,92 m (fig. 8). Fait exceptionnel, ces fosses ont livré des poteaux de châtaignier encore conservés.

La première fosse, F1143, possède un poteau décentré à l'ouest de la fosse, de 0,38 m de diamètre conservé sur 0,87 m de hauteur. Le creusement présente un profil en U mais la paroi est évasée à l'est; cette forme a peut-être facilité l'installation du poteau (rampe?). On note la présence de nombreux calages, essentiellement du calcaire, mais également du grès, plus ou moins massifs (modules de 10 à 55 cm), disposés en couronne autour du poteau, et notamment quatre blocs architecturés en remploi. La deuxième fosse, F1144, a livré en son centre un poteau de 0,32 m de diamètre conservé sur 0,80 m de haut. Il s'est enfoncé dans le substrat. Il est calé à l'aide de nombreux gros blocs de calcaire (50 × 40 × 20 cm) disséminés tout autour du poteau. De façon analogue à F1143, la fosse F1145 livre un poteau décentré à l'ouest du creusement, d'un diamètre de 0,32 m et haut de 0,95 m. Le poteau ne repose pas directement sur le fond de la fosse mais est installé sur une racine. Cette dernière sert probablement à caler et ajuster la hauteur de ce poteau par rapport aux autres, bien qu'il puisse également s'agir d'une racine en place. De nombreux blocs viennent caler le poteau. Ils sont constitués essentiellement de pierre calcaire, mais également de grès, plus ou moins massifs (modules de 10 à 50 cm), disposés en couronne autour du poteau. Certains blocs présentent des traces de mortier suggérant une récupération sur un bâtiment à proximité. La dernière fosse, F1146, offre quant à elle un poteau centré de 0,30 m de diamètre, conservé sur 0,96 m de hauteur. Le creusement en U présente une paroi sud plus évasée, peut-être aménagée pour faciliter la pose du poteau (rampe?). De nombreux calages sont également présents, essentiellement constitués de pierre calcaire, mais également du grès, plus ou moins massifs (modules de 10 à 55 cm), disposés en couronne autour du poteau. Trois blocs architecturés en réemploi ont été mis au jour. Hormis les blocs d'architecture, aucun élément matériel n'a été mis au jour dans les comblements de ces fosses.

La dimension des poteaux et le système de calage témoignent d'une élévation importante du bâtiment, qui est difficilement compatible avec un simple grenier et se rapproche plus d'une tour pouvant revêtir différentes fonctions. Une datation ¹⁴C sur le poteau F1144 fournit une fourchette comprise entre 392 et 538. L'analyse dendrochronologique n'a quant à elle pas permis d'obtenir de datation.

3.5. DIVERSES INSTALLATIONS SUR POTEAUX

De nombreux trous de poteau n'ont pas pu être rattachés aux bâtiments. Certains peuvent appartenir aux bâtiments identifiés, qui pourraient avoir connu des transformations au cours du temps. Cela ne peut pas, pour autant, s'appliquer à toutes les structures dispersées sur l'ensemble du site, et notamment à l'intérieur de l'enclos (cf. fig. 5). On notera dans un premier temps la présence d'un petit espace vierge, situé entre les greniers 2003 et 2007 au nord et le bâtiment 2016 au sud, pouvant s'apparenter à un espace de circulation susceptible d'accueillir diverses activités.

Plusieurs alignements peuvent correspondre à des palissades délimitant des espaces de circulation, des petits enclos ouverts, des coupe-vent²⁷ ou servant de simples séparations²⁸. Devant l'église, notamment, existait peut-être une séparation voire un accès aménagé, à moins qu'il ne s'agisse d'un auvent en bois qui prendrait appui contre la façade de l'édifice. Il sépare les tombes installées en avant de l'église du vaste bâtiment situé dans l'axe de l'entrée.

En avant des habitations, dans la partie occidentale de l'enclos, plusieurs restitutions sont proposées, d'éventuels bâtiments, enclos ou palissades. Deux alignements de poteaux restitués sur une longueur de 20 m marquaient possiblement une séparation entre les habitations et l'église, d'une part, et le quartier sud-ouest de l'enclos, d'autre part. On notera également la présence ponctuelle de poteaux regroupés par deux (cf. fig. 5 : en orange) ou trois, et formant alors approximativement des angles à 90° ou des alignements qui pourraient correspondre à l'emplacement de gerbiers²⁹, de treillages à sécher³⁰. Certains poteaux isolés ou ensembles de poteaux témoigneraient par exemple de soutiens de meules. Bien que nous n'en ayons pas reconnu ici, certains sites ont déjà livré des petits bâtiments hexagonaux, constitués de six ou sept trous de poteau, et interprétés comme des soutraits de meules³¹.

Enfin, deux trous de poteau (cf. fig. 5 : en jaune), distants de 2,30 m, présentent une position particulière : ils sont en effet légèrement décalés, au centre, entre l'édifice 2016 à l'est et les bâtiments d'habitation à l'ouest. Ils pourraient avoir un rôle dans la séparation des deux secteurs.

De nombreuses possibilités sont envisageables. Les activités domestiques, artisanales ou liées à l'élevage ou à la stabulation des animaux peuvent nécessiter l'utilisation de petites constructions en matériaux légers ; leur identification, sur la plupart des sites ruraux du haut Moyen Âge, est délicate, du fait de la densité de structures.

4. LE PUIITS

Le puits (F2140) est localisé dans l'angle sud-ouest de l'enclos, à l'écart des bâtiments. Son niveau d'apparition laisse entrevoir un appareillage circulaire en pierres sèches, conservé sur à peine une moitié de sa hauteur, l'autre partie est effondrée à l'intérieur du puits (fig. 9). Le creusement mesure 1,70 m de diamètre, tandis que l'espace interne mesure environ 0,80 m de diamètre. Il présente une faible profondeur : 1,30 m.

Le puits est aménagé d'un conduit circulaire en pierres sèches reposant sur un cadre de soutènement en bois constitué de quatre traverses assemblées à mi-bois aux extrémités, en parfait état de conservation et formant un carré d'1 m de côté (voir 8.7 et fig. 25). Les deux pièces portant l'assise sont en chêne tandis que les deux autres pièces sont en châtaignier. Aucun clou ou cheville ne vient renforcer l'assemblage : le comblement et la compression du sédiment suffisent au maintien du cadre. Les traverses présentent des rives sur les côtés internes, très

27. BONIN 2000, p. 24.

28. FEDERICI-SCHENARDI, FELLER 2004, p. 35.

29. PETIT 2009, p. 78-79 ; BONIN 2000, p. 22.

30. FEDERICI-SCHENARDI, FELLER 2004, p. 35.

31. PEYTREMANN 2003, p. 291-292.

Fig. 9 Le puits F2140 (DAO M.-J. Ancel; cl. Archeodunum).

prononcés sur au moins les deux en chêne et l'une des deux en châtaignier. Le façonnage des rives permet sans doute de faciliter le puisage. Ce type d'aménagement a été reconnu pour d'autres soutènements en bois, notamment d'époque romaine dans le sanctuaire du Clos du Détour à Pannes (Loiret)³². Un calage de pierres est installé entre le cadre de soutènement et la paroi du creusement.

Différents comblements ont été identifiés dans la partie inférieure du puits, sous le cadre de soutènement, tandis que la partie supérieure ne comporte qu'un seul comblement. Ils ont livré des fragments de céramique, d'amphore, de tuiles, une lame de couteau en fer et un élément architectural en pierre (pied de fontaine).

Dans le mobilier céramique, les bords conservés sont moins nombreux que les fonds, qui donnent le NMI du lot (6 individus). Ce sont trois de ces fonds, sur quatre en céramique commune sombre, légèrement bombés, qui fournissent le *terminus post quem* au IX^e-X^e siècle. L'apparition de cette forme de fond de pot n'est pas précisément située chronologiquement. Elle semble intervenir à la fin de l'époque carolingienne. Emblématiques de la région, les marques sur ces mêmes fonds sont très fréquemment attestées aux XI^e-XII^e siècles et pourraient apparaître dès le siècle précédent³³. Leur absence sur

les trois exemplaires de cet ensemble, et plus généralement sur tout le site, fournit un *terminus ante quem* suffisamment fiable pour fixer l'abandon du site dans le courant du X^e siècle. Le seul bord présent dans l'ensemble, une lèvre déversée à légère gorge interne et associée à un fond légèrement bombé, confirme la proposition (voir *infra* fig. 18, n° 14; Us 2140-9). Ce type de vase ne semble en effet pas apparaître dans la région lyonnaise avant le X^e siècle³⁴. Ces quelques récipients sont accompagnés d'un pot à lèvre en bourrelet et à pâte claire et d'un fond d'amphore antique gauloise à fond plat, évidemment résiduelle.

Malgré la forte corrélation des patrons de croissance des deux traverses en châtaignier, permettant d'attester qu'elles sont issues d'un même arbre, aucune datation dendrochronologique n'a été possible. Il en va de même pour les deux éléments du soutènement en chêne, qui n'ont permis aucune datation, malgré la présence de 169 cernes. Une datation ¹⁴C, réalisée sur l'une des traverses en chêne, permet de dater ces bois entre 330 et 433 de notre ère³⁵, ce qui est assez précoce par rapport à l'implantation de l'église, mais les pièces de bois peuvent provenir d'un remploi. Cette fourchette de datation se situe dans un hiatus des références dendrochronologiques.

L'écart de plusieurs décennies entre la datation des bois et le comblement du puits suggère soit une utilisation et un entretien

32. MILLE 2000, p. 224-225.

33. FAURE BOUCHARLAT 2001.

34. FAURE BOUCHARLAT 2001.

35. 1650±30 BP, 330-433 cal AD, 85,3 %.

du puits sur le long terme, soit le rempli des traverses, ce qui ne serait pas surprenant pour ce type de structure³⁶. Cette dernière possibilité peut par ailleurs être confortée par l'emploi de plusieurs essences (châtaignier et chêne) et par la longueur inadaptée des mi-bois reconnue au moins sur les traverses en châtaignier. Ce type de cadre de soutènement est fréquemment utilisé. Il est plus sommairement mis en œuvre pour la proto-histoire, période durant laquelle le chemisage, le plus souvent de plan quadrangulaire, est reconnu sur de nombreux sites, notamment en Auvergne³⁷. Il est surtout employé durant toute l'Antiquité où le soutènement se compose d'un ou plusieurs cadres superposés correspondant le plus souvent à des traverses assemblées par entablures. Le chemisage est systématiquement circulaire, en pierres³⁸ ou en terres cuites architecturales³⁹. Ce type d'aménagement perdure jusqu'à l'époque mérovingienne et tout au long du Moyen Âge⁴⁰.

Deux prélèvements sédimentaires ont été effectués dans les couches inférieures en vue d'une analyse carpologique.

La présence d'un puits n'est pas systématique sur les sites d'habitat du haut Moyen Âge et ce type d'aménagement (cadre de soutènement/conduit en pierres sèches) est peu fréquent. Ce choix répond peut-être à une contrainte technique liée à l'instabilité du substrat. On citera pour comparaison ceux de l'Isle-Aumont (Aube), daté des IX^e-X^e siècles⁴¹, d'Oissel (Seine-Maritime) et de Tournedos-sur-Seine/Porte Joie (Eure)⁴².

5. FOSSES ET ZONES DÉPOTOIRS

Au total, 15 fosses n'ont pas pu être fouillées; 11 autres ont fait l'objet d'une investigation. Leur forme et leurs dimensions sont variables; elles apparaissent soit isolées dans l'emprise de la fouille, à l'extérieur de l'enclos, soit à l'intérieur, mais principalement dans les angles sud-ouest et nord-est, et non pas à proximité des bâtiments d'habitation. Leur état de conservation est souvent mauvais. Elles sont très arasées, ce qui ne permet pas une bonne identification de leur fonction. Toutefois, deux d'entre elles, localisées à proximité l'une de l'autre, dans le secteur sud-ouest de l'enclos (cf. fig. 5), s'apparentent à des fosses d'extraction (F2090 et F2351). F2090, conservée sur 0,50 m de profondeur, présente un plan polylobé et se développe sur 3 m par 2,70 m. Elle a livré des fragments de faune, de terres cuites architecturales, de récipients en pierre ollaire et en céramique, permettant de proposer un *terminus post quem* à la fin du V^e siècle. Le plan de F2351 est incertain, mais elle semble se développer sur une longueur de 8,40 m et une largeur de 1,70 m, pour une profondeur conservée de 0,20 m. Huit autres fosses, de forme circulaire ou ovoïde, présentent des dimensions plus réduites. Elles peuvent difficilement être interprétées comme des fosses dépotoirs car elles n'ont pas livré beaucoup de mobilier (quelques tessons

de céramique et fragments de terres cuites architecturales), datable entre la fin du V^e et le VII^e siècle. Sur les sites d'habitat du haut Moyen Âge, les fosses sont généralement identifiées soit comme des fosses dépotoirs, des structures liées à l'artisanat, des structures destinées au stockage (récipients en bois ou en vannerie), à la cuisson, au séchage ou au grillage du grain⁴³.

Au sein de l'enclos, plusieurs dépressions humides ont été repérées. L'une d'elles, la plus étendue, a servi de dépotoir durant l'occupation du site (F2109). Elle a notamment livré des restes osseux animaux (bœuf), de la tuile, de la céramique fournissant un *terminus post quem* au milieu du VII^e siècle et des éléments en pierre ollaire dont la fourchette chronologique est plus large (III^e-VIII^e siècles).

En dehors de l'enclos, une zone de dépotoir est également identifiée dans le paléochenal situé dans l'angle nord-est de l'emprise de fouille (F1156). Dans les comblements supérieurs ont été mis au jour des éléments céramiques donnant un *terminus post quem* à la fin du V^e siècle et du verre dont la datation évoque aussi la fin du V^e et le VI^e siècle. De nombreux fragments d'os animaux ont également été retrouvés, illustrant un spectre varié avec du bœuf, du porc, des caprinés, du cheval, du chien, du cerf et des oiseaux.

Par ailleurs, un tronc de sapin a été mis au jour dans le comblement inférieur du paléochenal. L'analyse dendrochronologique a permis de dater son abattage de l'année 121 de notre ère. Ces informations permettent d'envisager un fonctionnement du paléochenal pendant la période antique, alors qu'il a servi de dépotoir durant l'occupation du site (à partir de la fin du V^e siècle).

6. L'ÉGLISE

Située approximativement au centre de l'espace interne de l'enceinte fossoyée, décalée vers le nord-est, l'église, datée du V^e-VII^e siècle, est implantée sur un replat légèrement surélevé, constitué par un niveau limono-argileux jaune localisé exclusivement au niveau de ce bâtiment. Ce dernier est particulièrement arasé et l'intégralité des matériaux de construction ont été récupérés jusqu'aux fondations, excepté un petit tronçon, au nord, où deux assises de fondation sont conservées sur environ 2 m de longueur (fig. 10). La lecture du plan n'a été possible qu'au travers des tranchées de récupération et du système de fondation sur pieux. Cette situation a induit plusieurs difficultés.

Au moment de la fouille, l'église a été photographiée en vue aérienne à l'aide d'un drone⁴⁴, et le plan a été dessiné d'après l'une de ces photographies redressées. C'est le plan du bâtiment qui a permis dans un premier temps de l'identifier comme une église; la présence de sépultures est venue appuyer cette hypothèse. Après avoir fouillé et documenté l'intégralité de l'édifice et des structures qui s'y rattachent, un second décapage complet de la zone a été réalisé afin de vérifier l'existence éventuelle de vestiges plus anciens. Celui-ci a mis en évidence plusieurs centaines de trous de pieux plus ou moins

36. BLONDEL 2018, p. 210-214.

37. DEBERGE *et al.* 2009, p. 104-110; LOISON 1987, p. 39.

38. DIETRICH, GENTILI 2000, p. 149-160; MILLE 2000, p. 215-227; FERDIÈRE 1984, p. 254, fig. 28-29.

39. MILLE 2006, p. 193-200; GUBELLINI *et al.* 2009, p. 160-161, fig. 8-9.

40. MILLE 2000, p. 227.

41. PEYTREMANN 2003, p. 295-296.

42. CARRÉ 2011.

43. PEYTREMANN 1995, p. 9; FEDERICI-SCHENARDI, FELLER 2004, p. 226-227.

44. Le pilotage, ainsi que le traitement des images ont été effectués par Flore Giraud.

Fig. 10 Plan de l'église et des structures associées, dont les tombes (DAO M.-J. Ancel).

bien conservés, installés sous la première assise de fondation du bâtiment et répartis suivant deux ou trois lignes parallèles. Tous n'ont pas pu être topographiés mais ils étaient présents partout, excepté sous les « murs » F3057 et F3058. Cela pourrait indiquer que ces deux cloisons ont été ajoutées par la suite, ou que leur construction ne nécessitait pas le même type de fondation.

6.1. LES FONDATIONS

Les fondations de l'édifice prennent racine dans un terrain sableux et gravillonneux résultant de la fluctuation de nombreux paléochenaux. Le substrat est donc très instable. Certaines zones devaient être humides voire en eau et la construction du bâtiment a nécessité certaines précautions pour assurer sa stabilité et son isolation. Les murs ont été montés sur des fondations sur pieux (F3076; fig. 11).

D'un diamètre de 0,10 m et profonds en moyenne de 0,50 m, ils sont comblés par un sédiment limono-sableux gris, en surface, puis un espace vide est laissé par le bois disparu. Certains contenaient encore des résidus organiques voire le pieu complet. L'étude dendrologique a permis d'identifier du chêne. Au sommet de leur niveau d'apparition se trouvait une couche de 2 cm d'épaisseur, argilo-sableuse et grise à noire, contenant de nombreux charbons pouvant s'apparenter à des négatifs de planches. Par endroits, à l'extérieur des murs, de plus petits trous de piquet étaient visibles, pouvant correspondre à des éléments non pérennes liés à la mise en place des fondations. La présence de ces pieux permet de supposer une construction en une seule phase; l'absence des murs et donc de chaînage ne permet pas de connaître l'évolution du bâtiment. Une datation ¹⁴C réalisée sur un fragment de bois provenant d'un des pieux a fourni une fourchette chronologique comprise entre 406 et 544.

Fig. 11 Le système de fondation sur pieux de l'église (DAO M.-J. Ancel; cl. Archeodunum).

Ce système de fondation est fréquemment employé dès l'Antiquité, mais, à la différence des constructions modernes, l'utilisation des pieux n'a pas forcément « pour fonction de faire reposer le bâti sur une couche inférieure dure. Le principe est de renforcer la résistance du sol par compression »⁴⁵. « Dans un certain nombre de cas rencontrés, les pieux sont de longueur médiocre (1 à 2 m en moyenne), et sont parfois répartis de manière très lâche »⁴⁶. On retrouve par la suite ce procédé dans la construction de nombreux édifices médiévaux, notamment

des ponts et des cathédrales, mais il s'agit alors de pieux profondément ancrés dans le sol (plusieurs mètres), tandis qu'à Aoste leur enfouissement est inférieur à 1 m, alors qu'ils sont implantés à intervalles rapprochés. Malgré tout, et quelle que soit la période concernée, les exemples archéologiques ne sont pas nombreux. Un exemple est attesté à Genève (Suisse) pour le site du Parc de la Grange : il s'agit de fondations sur pieux mises en évidence sous une exèdre du IV^e siècle, interprétée comme une *aula* ou salle de réception au sein d'une vaste *villa*⁴⁷. Une autre mention concerne les fondations du sanctuaire du

45. ALLINNE 2005, p. 260.

46. *Ibid.*, p. 267.

47. HALDIMANN *et al.* 2001.

Fig. 12 *Plans d'églises comparables à celui d'Aoste.*

Cigognier à Avenches (Suisse) dont la construction débute en 98 de notre ère, comme l'indiquent les nombreuses datations dendrochronologiques réalisées sur ces innombrables pieux en bois⁴⁸. Plus récemment, une fouille a également révélé l'utilisation de ce système à Lausanne-Vidy (Suisse), sous le soubassement d'un potentiel monument funéraire antique de plan carré⁴⁹; l'analyse dendrochronologique a livré une date d'abattage entre 182 et 188 de notre ère.

6.2. LE PLAN

L'église mesure 11,50 m de longueur maximale et 10,70 m de largeur hors œuvre (fig. 11). Elle se caractérise par la présence d'une abside semi-circulaire peu développée à l'est (2 m de longueur) et qui se situe dans le prolongement des murs de la nef (absence d'épaulement). Cette dernière est encadrée par un portique en U divisé en cinq espaces. Deux datations ¹⁴C ont été réalisées sur des fragments de charbons recueillis dans le mortier et sous la fondation en pierre. La première offre une fourchette comprise entre 426 et 588 et la seconde entre 505 et 609.

En avant de la nef se trouve un espace mesurant 3,80 m × 1,80 m hors œuvre. Il peut être interprété comme un porche ou le prolongement du portique en U qui entoure la nef. L'absence de murs en élévation ne permet pas de restituer les ouvertures entre les différents espaces internes. Une interruption dans le mur occidental marque l'entrée de l'église. Il est possible qu'une ou des portes latérales donnent accès à l'intérieur de l'édifice, mais aucun élément ne permet de l'envisager concrètement. Le porche se trouve être un lieu privilégié pour l'inhumation, avec trois voire quatre sépultures regroupées au centre et dans la partie nord de la pièce.

À partir de celle-ci, le portique se prolonge au nord et au sud, le long de la nef, jusqu'à l'abside. Il est scindé de chaque côté en deux espaces, dont les plus à l'est correspondent à des annexes mesurant au nord 2,40 m × 1,40 m, et au sud 2,35 m × 1,65 m (hors œuvre). Ces dernières peuvent revêtir différentes fonctions, en particulier celle de sacristie, de pièce réservée à la conservation des instruments liturgiques et à la préparation des offices, comme cela a été envisagé dans l'église de Chasselès-Montbozon en Haute-Saône (fig. 12). Rien ne permet ici de définir précisément leur usage. Comme nous l'avons signalé auparavant, les deux murs de cloisonnement de ces annexes ne sont pas pourvus de fondations sur pieux, ce qui les différencie des autres murs de l'église et suggère qu'ils ont pu être rajoutés dans un second temps. Par ailleurs, le mur sud, plus étroit que tous les autres, peu profond et légèrement désaxé, pourrait correspondre non pas à un mur mais à une clôture liturgique. Le portique et ces annexes sont dépourvus d'inhumations, bien qu'une tombe soit suspectée dans l'annexe septentrionale, mais cela reste très incertain. La présence de ces portiques permet d'envisager que la nef présentait une élévation plus importante qu'eux afin de pouvoir y pratiquer des ouvertures hautes permettant d'éclairer l'intérieur de l'église.

La nef se termine par une abside semi-circulaire et présente en son centre une tranchée interprétée comme l'emplacement possible d'un chancel ou d'une barrière liturgique (cf. fig. 11). Il a été difficile de déterminer une mise en place contemporaine de la préparation du niveau de sol, même si cela semble fort probable. Ce creusement rectiligne de 2 m de longueur par 0,58 m de largeur présente un profil en V de 0,24 m de profondeur, comblé par un sédiment limono-sableux gris contenant des graviers, des inclusions de mortier, de tuiles, ainsi qu'un tesson de céramique et un clou.

Autour de ce possible chancel, excepté à l'ouest, se développent les restes d'un radier en pierres et galets associé à du mortier de tuileau qui se retrouve, lui, sur toute la surface de la pièce, sauf à l'extrémité du chœur au niveau de l'abside. Ces vestiges correspondent probablement à un niveau de sol, plus élaboré que dans les autres pièces de l'église. L'absence de ce sol au niveau de l'abside pourrait indiquer que celle-ci était surélevée et que l'on y accédait par quelques marches. La partition de l'espace interne peut, en effet, se voir au sol, comme dans l'église Notre-Dame-du-Bourg à Digne où le décor mosaïqué géométrique du sanctuaire contraste avec le tuileau de la nef⁵⁰. La présence de nombreuses tesselles de mosaïque retrouvées dans les tranchées de récupération, au niveau du chœur et de l'abside, semble ici indiquer que le sol de l'abside pouvait, en effet, être mosaïqué. La mosaïque peut également recouvrir les murs ou le cul-de-four de l'abside. Des fragments de vitres et vitraux ont aussi été mis au jour dans ce secteur. D'autres éléments de décor, tels qu'une petite plaque de marbre et un pied de fontaine, potentiellement réutilisés comme base d'une table d'autel eucharistique, font également partie de la parure architecturale de l'église (cf. étude des matériaux de construction).

Il est possible d'envisager la présence d'un arc triomphal dans l'axe de la nef et ouvrant sur une abside en cul-de-four. L'arc triomphal apparaît très tôt dans l'architecture chrétienne (IV^e-V^e siècles) et est souvent marqué par quelques degrés permettant d'accéder à l'abside, formant, la plupart du temps, le sanctuaire au sens liturgique du terme⁵¹, ce dernier pouvant accueillir l'autel, et ce dès le V^e siècle⁵². L'autel est le plus souvent localisé dans l'abside mais, quelquefois, il peut être déporté vers la nef⁵³. Ici, l'emplacement du probable chancel et le départ de l'abside vraisemblablement surélevée délimitent l'espace correspondant au chœur (cf. fig. 11).

La nef a livré une tombe orientée est-ouest (F3081) et une deuxième plus incertaine orientée nord-sud (F3042 : aucun os en place), qui occupent donc une place privilégiée (cf. fig. 10). La largeur et la profondeur des tranchées de récupération de cet espace (nef/chœur) est plus importante qu'au niveau des autres murs de l'édifice, sans que nous puissions l'expliquer, car la largeur initiale des murs, restituable d'après la présence de pieux de fondation, ne semble pas différente des autres murs de l'église.

Le plan de l'église d'Aoste diffère quelque peu de ceux des églises paléochrétiennes, du moins dans leur première phase de construction (fig. 12). Ces dernières semblent en effet souvent

48. <https://www.aventicum.org/fr/site-monuments/sanctuaire-du-cigognier> (consulté en janvier 2018).

49. Information orale de Sandrine Oesterlé.

50. MÉREL-BRANDENBURG 2009.

51. ROUX 2009.

52. MÉREL-BRANDENBURG 2009.

53. CREISSEN 2009.

Fig. 13 Plans d'églises comparables à celui d'Aoste.

adopter au départ un plan simple rectangulaire avec parfois une abside, semi-circulaire ou rectangulaire, qui se dessine déjà ou qui est rajoutée par la suite⁵⁴. Il en est ainsi de l'oratoire du début du v^e siècle sur l'île Saint-Honorat-de-Lérins (premier état de Saint-Sauveur)⁵⁵, de la chapelle du Mollard à Larina (Isère)⁵⁶, de l'église du site de la Couronne à Molles (Allier)⁵⁷, ou encore de Chassey-lès-Montbozon (Haute-Saône)⁵⁸. Il est même fréquent que les premières églises reprennent des constructions romaines, notamment des thermes. Le plan est alors transformé et adapté, on ajoute bien souvent une abside et des pièces latérales. C'est le cas pour la basilique du Clos de la Lombarde à Narbonne, dont la fondation est située à la fin du iv^e ou au tout début du v^e siècle⁵⁹. Elle s'installe dans la Maison à Portiques dont l'état initial est daté du i^{er} siècle de notre ère. À Saint-Romain-de-

Jalionas (Isère)⁶⁰ ou encore à Varcès-Allières-et-Risset (Isère)⁶¹, les chapelles sont implantées (au iv^e siècle pour la première et au v^e siècle pour la seconde) sur des *villas* antiques, et, pour la seconde, sur la zone thermale. L'exemple de Saint-Étienne d'Entrammes (Mayenne) est également assez exceptionnel à cet égard, les thermes étant encore partiellement conservés en élévation, justement préservés du fait de leur transformation en église à la toute fin de l'Antiquité tardive ou au début du haut Moyen Âge⁶².

Toutefois, quelques plans d'église se rapprochent de ce que l'on observe à Aoste. Celui de l'église Saint-Clément à Mâcon⁶³ se caractérise, dans son premier état (début du vi^e siècle), par un portique en U enchâssant la moitié occidentale de la nef et se terminant au nord et au sud par deux annexes (fig. 13). Dans le canton de Genève, l'église Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex présente également un plan comparable⁶⁴.

54. PORTE 2011a, p. 371, fig. 508.

55. CODOU 2014.

56. PORTE 2011a, p. 329; p. 375, fig. 515.

57. MARTINEZ 2018.

58. DURLIAT 1978.

59. SOLIER 1991, p. 29.

60. ROYET *et al.* 2006.

61. PLASSOT, GABAYET 1995.

62. NAVEAU 1992.

63. SAPIN 1998.

64. TERRIER 2007; ID. 2014, p. 115-116 et p. 119.

Elle a été édifiée aux VI^e-VII^e siècles et comprend également un portique en U et deux annexes aux extrémités (fig. 13). Dans les deux cas, la fonction funéraire de l'édifice est mise en avant. On peut également citer l'église du Dompeter à Avolsheim (Bas-Rhin), vraisemblablement édifiée au VI^e ou VII^e siècle : le premier édifice se caractérise par une nef rectangulaire enchâssée par deux vaisseaux longitudinaux et une abside semi-circulaire encadrée par des « sacristies » dans le prolongement des bas-côtés⁶⁵.

Ces comparaisons permettent d'entrevoir quelques spécificités du plan de l'église d'Aoste et d'essayer de le placer dans le cadre chronologique précoce reconnu ici. Son plan semble établi dès le départ et la construction paraît s'être faite d'un seul tenant, excepté peut-être au niveau des séparations des galeries nord et sud qui délimitent les annexes orientales. La complexité du plan, au vu des petites dimensions de l'édifice et du faible nombre de sépultures, ainsi que l'aspect soigné voire opulent de l'aménagement intérieur (sol en mortier de tuileau, mosaïque, vitraux, marbre), indiquent le statut élevé de cet édifice et des pratiques liturgiques développées.

6.3. LES STRUCTURES ENVIRONNANTES

Outre les sépultures qui seront présentées plus bas, plusieurs structures fossoyées ont été mises en évidence à proximité immédiate de l'église, voire à l'intérieur de celle-ci. Il s'agit la plupart du temps de trous de poteau qui appartiennent vraisemblablement à une phase d'occupation postérieure à l'abandon de l'édifice, comme cela a été évoqué précédemment. Un hypothétique bâtiment peut être envisagé au niveau des annexes méridionales de l'église (ens.3002; cf. fig. 10). De plan rectangulaire, il mesure 3,35 m de longueur par 2,50 m de largeur, soit une superficie de près de 8,50 m². Les deux poteaux de la façade nord présentent des dimensions plus importantes (0,50 m de diamètre) que les autres (environ 0,25 m de diamètre). L'entraxe entre les poteaux des façades est et ouest est plutôt régulier (environ 1,25 m). Le poteau quadrangulaire approximativement centré pourrait également appartenir à ce bâtiment. Quelques rares éléments céramiques à pâte claire (presque rouge) et à glaçure interne verte, mis au jour dans un de ces trous de poteau, permettent de proposer un *terminus post quem* au XIII^e siècle, période qui pourrait correspondre à la récupération des murs puis à l'installation de constructions légères en bois à l'emplacement de l'église.

Plusieurs zones de rubéfaction de formes irrégulières ont été repérées au sol, dans lequel elles s'inscrivent sur quelques centimètres d'épaisseur (cf. fig. 10). L'une d'elles est localisée dans l'espace C. Elle est associée à quatre trous de poteau et témoigne de la présence d'un foyer ayant rubéfié le terrain naturel argileux et pouvant étayer l'hypothèse que les structures présentes au sein de l'espace C ont été installées après l'abandon de l'édifice. Une tranchée linéaire d'orientation est-ouest, d'environ 2,10 m de long, a également été observée dans le quart nord-est de cette pièce. Elle s'apparente à une cloison mais son fonctionnement comme sa datation restent inconnus. Trois autres zones de rubéfaction sont présentes dans

l'espace D et témoignent là aussi d'une zone de combustion probablement postérieure à l'abandon du bâtiment.

Certains trous de poteau semblent en revanche en lien avec l'élévation des murs car ils sont accolés aux tranchées de récupération (angle sud-ouest) ou aux fondations encore en place au niveau du mur nord (système d'échafaudage). Par ailleurs, une analyse ¹⁴C, réalisée sur un fragment de charbon provenant du comblement du trou de poteau F3025 (espace C), offre une fourchette de datation comprise entre 406 et 542 de notre ère. Il pourrait donc bien être contemporain de l'édification de l'église.

À l'angle sud-est du bâtiment, une structure particulière a été observée sous plusieurs sépultures (F3084; cf. fig. 10). Il s'agit d'un probable bassin de plan rectangulaire (2,38 m par 0,96 m) au profil en U, de 0,40 m de profondeur, accolé à la façade sud du bâtiment. Son fond est légèrement surcreusé sur 4 cm dans son angle sud-est, délimitant une forme ovoïde de 44 × 42 cm. Il pourrait s'agir d'un aménagement ou d'un trou de poteau postérieur. Ce bassin s'appuie sur son côté nord contre le mur F3036 qui est, à cet endroit, protégé par un enduit de mortier de tuileau. Les tombes F3009, F3055, F3059 et F3090 s'installent au-dessus et recourent partiellement son comblement de nature détritique, composé d'un limon argileux brun à gris foncé contenant de nombreux charbons, des fragments de tuiles et de mortier de tuileau, des tessons de céramique, quelques fragments de faune, de nombreuses tesselles de mosaïque (noir, blanc et rouge) et un fragment de bloc de pierre taillé. La céramique indique un *terminus post quem* à la fin du V^e siècle. Le mortier de tuileau ne descend pas jusqu'à la base du creusement originel, il s'interrompt à 4 cm au-dessus. Cela peut indiquer la présence d'un négatif de dalles récupérées, disposées initialement sur le fond de la fosse. Tous ces éléments peuvent indiquer la présence d'un bassin dallé et en mortier de tuileau.

6.4. LE MOBILIER

La totalité des tranchées de récupération présentent un comblement similaire contenant de nombreux éléments qui proviennent de la démolition du bâtiment et de la récupération des murs. Certaines tranchées ont également livré des tessons de céramique, du verre, des éléments métalliques, des tesselles de mosaïque et des ossements humains provenant de la perturbation de certaines sépultures établies à proximité. Ce sont les tranchées au niveau de l'abside qui ont livré le plus de mobilier, notamment des tesselles de mosaïque, mais aussi des fragments de vitres dont certaines portent des traces évoquant leur réutilisation comme éléments de vitraux, et un fragment de plaque de marbre. Ces quelques éléments mobiliers indiquent une décoration soignée de cet espace.

Les quelques céramiques retrouvées au sein des tranchées de récupération, des tombes ou dans les niveaux d'apparition des vestiges offrent une fourchette chronologique allant de la fin du V^e au XII^e siècle (au moins). Sur l'ensemble du site, c'est le seul endroit où de la céramique postérieure au XII^e siècle a été mise au jour, ce qui laisse envisager qu'il puisse s'agir de la période à partir de laquelle ont été récupérés les matériaux de l'église. Les structures en creux et les zones rubéfiées identifiées au niveau de l'édifice pourraient également être rattachées à

65. WILL 1998.

Fig. 14 Répartition des tombes en fonction de l'âge au décès et du sexe des individus (DAO M.-J. Ancel).

cette brève réoccupation. La vaisselle en verre est centrée sur la fin du V^e et le VI^e siècle. Un *folles* de Constantin I^{er} (306-337) a également été mis au jour.

7. LES SÉPULTURES

La zone funéraire fouillée autour et dans l'église correspond à un espace assez dense, excepté au nord du bâtiment, et très peu étendu (fig. 14). Au total, 23 sépultures avérées ont été recensées et sept autres sont envisagées. Les nombreux recouvrements et réutilisations des tombes, associés à l'arasement général du site, n'ont permis d'appréhender que des sépultures fortement fractionnées.

7.1. ASPECTS GÉNÉRAUX DES TOMBES

L'analyse taphonomique des tombes a démontré une certaine homogénéité des pratiques. En effet, la sépulture primaire individuelle, avec un défunt inhumé sur le dos, les membres inférieurs en extension, et orienté la tête à l'ouest, est prédominante. Quelques exceptions sont cependant visibles avec plusieurs individus disposés tête au nord ou positionnés légèrement sur le côté, ou encore avec les membres inférieurs fléchis. La présence de l'édifice a fortement influencé l'implantation des tombes, reléguant l'orientation conventionnelle ouest-est au second plan. Les individus ne se présentant pas sur le dos semblent relever d'une spécificité ponctuelle, un geste lors de l'inhumation, plutôt que d'une pratique volontaire et codée. Les membres supérieurs ont montré des positions majoritairement basses.

Fig. 15 *Clichés de quelques tombes (cl. et DAO Archeodunum).*

Les tombes suffisamment complètes pour être étudiées se caractérisent par des décompositions en espace vide. L'absence d'indice matériel suggère des contenants rigides en matière périssable pour la plupart, ou au moins des couvertures rigides non pérennes. Certains indices ont permis de percevoir l'utilisation d'enveloppes souples, linceuls ou vêtements, dans quelques sépultures. Un seul aménagement périssable pour maintenir le crâne d'un individu a été détecté.

La typologie des tombes est variée et leur architecture assez sommaire, même s'il est parfois difficile d'en donner une

description précise (fig. 15). On notera notamment l'utilisation de tuiles, de dalles de lauze placées de chant ou disposées à plat sur le fond de la fosse, un exemple de coffrage en tuiles et dalles de schiste (très jeune immature), ou encore le cas particulier de la tombe F3026. Cette dernière se caractérise par une fosse oblongue entourée de 13 trous de piquet. Cet aménagement se rapporte à une sépulture qui a été réutilisée (présence d'une réduction). Ces trous de piquet semblent indiquer la présence d'une structure en bois autour ou au-dessus de la sépulture. Il est impossible de spécifier la nature exacte de cette construction,

est envisagée⁶⁸. On peut également mentionner la présence d'une *memoria* sur le site des Forgettes à Quincieux (Rhône), dont la taille est nettement plus imposante⁶⁹. Ce type de construction simple pouvait être édifié au-dessus d'une tombe ou d'un petit groupe de tombes « privilégiées ». Au départ, il s'agit d'une construction en matériaux légers qui peut, par la suite, se développer en dur, voire aboutir à la création d'une véritable église funéraire⁷⁰. Le cas de figure d'Aoste se borne très certainement plus simplement à une superstructure en bois qui recouvrait (mausolée) ou entourait (clôture) la sépulture de ces immatures, dans l'esprit de ce qui a été mis au jour à Saint-Vit, à Neuillé-Pont-Pierre ou à Giberville.

Les fosses sépulcrales sont globalement oblongues ou vaguement quadrangulaires. Elles sont susceptibles d'abriter un contenant rigide ou une couverture en matière périssable et présentent des calages plus ou moins importants autour des squelettes, qui peuvent se développer contre la totalité d'une paroi comme n'avoir qu'une présence anecdotique. Les contenants souples ou rigides, tout comme les divers types de sépultures, n'ont pu être rattachés à l'âge ou au sexe de l'individu.

Quatre tombes comprennent des réductions intentionnelles (F3026, F3027, F3033 et F3056). Pour F3026, la réduction se trouve principalement dans le quart nord-est de la fosse (fig. 15). Le sujet en place est en contact avec l'amas d'ossements. Aucune organisation ne se dégage réellement de la réduction, mais l'absence quasi totale d'ossements épars dans le reste de la sépulture pourrait supposer l'utilisation d'un contenant pour la réduction. Les réductions sont au nombre de deux dans F3027 et ne comportent que des ossements d'adultes (fig. 15). À l'ouest, les os se positionnent dans la largeur du creusement, formant globalement un triangle dont la pointe est dirigée vers le nord. Cette réduction se compose essentiellement d'éléments de crâne et d'os plats, bien que l'on puisse observer quelques os longs, principalement des membres supérieurs. Dans l'angle nord-est, un amas d'ossements comprend majoritairement des os des membres inférieurs et supérieurs. Il est organisé en fagot et se trouve en partie sous le membre inférieur gauche de l'individu en place. Après étude, deux individus composent ces deux ensembles. Dans F3033, la pratique de réduction est différente. La sépulture a très probablement été perturbée et il est difficile de définir avec certitude ce qui pourrait s'apparenter à une réduction. En effet, un amas important d'ossements occupant la quasi-totalité de la surface de la tombe cohabite avec des ossements en place, sans que ces derniers ne constituent un ou plusieurs individus complets. Il n'a pas été possible de savoir si ce vrac provenait de gestes volontaires, d'une gestion de tombes voisines (peut-être F3077 ?) ou d'une perturbation postérieure. Enfin, une réduction est présente à l'extérieur du mollet et du pied droit de l'individu en place de F3056. Elle se compose d'os longs organisés en fagot et d'un crâne. Certains ossements se trouvent en avant des membres inférieurs, mais il se peut qu'ils appartiennent à l'individu en place. Les perturbations qu'a subies la partie supérieure du squelette sont importantes et ne peuvent être identifiées avec précision.

Fig. 16 Exemples de monuments funéraires en bois pouvant se rapprocher de celui d'Aoste.

mais elle est étroitement liée à la fosse. Des aménagements de ce type sont mentionnés dans la nécropole mérovingienne des Champs Traversains à Saint-Vit (Doubs, seconde moitié du VI^e-premier tiers du VII^e siècle)⁶⁶ ; il s'agit néanmoins de dispositifs un peu plus conséquents : la tombe est entourée d'un fossé circulaire ou quadrangulaire, fermé ou ouvert, et cerné par de gros poteaux en bois pouvant soutenir une superstructure et/ou encadrant un tertre de terre. Ce dispositif peut par ailleurs être associé à une chambre funéraire. On en trouve également sur le site du haut Moyen Âge de Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire)⁶⁷, où ces petits monuments funéraires, constitués de deux à cinq piquets, sont à caractère individuel ou double (fig. 16), ainsi qu'au Martray à Giberville (Calvados ; fig. 16), où certaines tombes sont marquées par un simple poteau, tandis que, pour d'autres, l'existence de véritables palissades

66. PASSARD-URLACHER 2012, p. 377.

67. PAPIN 2012.

68. PASSARD-URLACHER 2012, p. 381.

69. MOTTE 2015.

70. PRIVATI, BONNET 1979, p. 182.

À l'exception de F3033, les réductions rencontrées illustrent bien un geste intentionnel et un respect des individus traités. De plus, elles ne résultent pas uniquement d'un recoupement partiel d'une autre sépulture, mais plutôt de l'installation d'un nouvel individu, soit dans une tombe reprenant presque la même situation géographique, soit dans la même tombe. Toutes ces sépultures se trouvent dans une zone géographique proche, au niveau de l'entrée du bâtiment. Il est donc probable que ces emplacements devaient être relativement privilégiés ou utilisés par un groupe de personnes déterminé. Malheureusement, les liens familiaux n'ont pu être déterminés compte tenu de la mauvaise conservation des ossements.

7.2. LA POPULATION

La population totale (individus reconnus dans les réductions inclus) s'élève à au moins 29 individus pour 23 tombes (fig. 17) : 12 immatures et 17 adultes⁷¹. Les réductions n'associent jamais un sujet adulte avec un sujet immature. On constate également la présence de très jeunes immatures, de moins d'un an ou autour d'un an, et l'absence d'enfants au-delà de 10 ans ainsi que d'adolescents. Les immatures sont un peu plus représentés dans le secteur au sud de l'édifice, tandis qu'un seul immature est localisé à l'intérieur (cf. fig. 14). Quoique les estimations restent imprécises, la population semble dominée par les adultes matures (entre 30 et 50 ans). La diversité des âges des individus tend à indiquer une fonction communautaire de la zone funéraire, tout en ne répondant pas à des schémas classiques de mortalité pré-jennérienne. La partition sexuée⁷² n'a pu être réellement étudiée faute d'un nombre suffisant de résultats par rapport à l'échantillon. En effet, sur les 17 adultes seuls neuf ont pu faire l'objet d'une diagnose sexuelle : il s'agit de huit sujets masculins, une seule femme ayant été reconnue, avec prudence. Cette dernière se situerait à un emplacement privilégié à l'intérieur de l'église, en position centrale et au niveau du porche (cf. fig. 14).

L'étude paléopathologique des squelettes a été compliquée par la mauvaise conservation des os, mais plusieurs lésions pathologiques ont été notées. Elles s'inscrivent dans une certaine normalité, aucune anomalie n'ayant été mise en évidence. On notera seulement que les sujets étudiés n'ont pas été épargnés par des activités physiques.

7.3. L'ÉVOLUTION CHRONOLOGIQUE

Toutes les tombes n'ont pu être datées en l'absence de mobilier. Quatre agrafes à double crochet en alliage cuivreux (réparties dans trois tombes dont une fouillée lors du diagnostic) constituent l'ensemble du mobilier funéraire. Elles sont généralement datées entre le VII^e et la première moitié du IX^e siècle⁷³. Les recoupements et réductions permettent de percevoir une utilisation de l'espace funéraire sur une période relativement longue, probablement durant toute la période d'occupation

Fig. 17 La population inhumée.

du site, soit vraisemblablement de la fin du V^e (ou du début du VI^e) jusqu'au VII^e siècle, voire jusqu'au IX^e siècle. Il est également envisageable que l'église ait continué à accueillir des sépultures alors que le site n'était plus habité. Cela semble par ailleurs confirmé par les quelques éléments de chronologie absolue obtenus : parmi les huit analyses ¹⁴C réalisées, quatre se situent fin IV^e-début VI^e siècle, c'est-à-dire au tout début de l'occupation (F3012, F3014, F3016 et F3072) ; deux sont datées entre le milieu du V^e et le début du VII^e (F3027_3 et F3031) avec toutefois une plus forte probabilité entre le début du VI^e et le début du VII^e ; et les deux dernières entre le milieu du VI^e et le milieu du VII^e siècle (F3027_4 et F3033_4). Les sépultures les plus anciennes (début V^e-début VI^e siècle) sont localisées à

71. Références méthodologiques utilisées : MOORREES *et al.* 1963a et b ; BIRKNER 1980 ; SCHMITT 2005.

72. Références méthodologiques utilisées : MURAIL *et al.* 2005 ; BRUZEK 2002.

73. COLARDELLE 1980, p. 516.

l'est de l'église (trois sont orientées ouest-est et une nord-sud), tandis que les plus récentes (milieu VI^e-milieu VII^e siècle) sont principalement au niveau de l'entrée de l'église.

L'évolution de la zone funéraire ne peut être que très partiellement appréhendée et il est impossible de définir son organisation spatiale avec certitude. Cependant, les sépultures présentes au niveau de la nef, du porche ou de l'entrée de l'église peuvent être considérées comme privilégiées par rapport aux autres. Parallèlement, la zone localisée au niveau de l'entrée de l'église bénéficie aussi d'une certaine attention, puisque les réductions (et donc les réutilisations d'une même tombe) ont été identifiées uniquement dans ce secteur. On note également dans celui-ci la présence de la tombe F3026 caractérisée par un aménagement de piquets en bois autour de la fosse.

On observe fréquemment une continuité entre la nécropole païenne et la nécropole chrétienne, cette dernière pouvant également être implantée non sur un espace funéraire, mais à l'emplacement de bâtiments civils⁷⁴. Toutefois, des créations sont aussi attestées à partir de la fin du III^e siècle. À partir du VI^e siècle, l'édifice cultuel, quel que soit son statut, devient un élément polarisant pour l'inhumation. Certains emplacements à l'intérieur de l'église sont, à n'en pas douter, réservés à des privilégiés, notamment au niveau du chœur, de la crypte ou de l'avant-nef⁷⁵. Pour le haut Moyen Âge, la typologie régionale des tombes est variée : en pleine terre, en sarcophage, en coffre de tuiles, en coffre en bois, etc.⁷⁶. La nécropole de Ségnezin (canton de Genève) avec ses 710 sépultures et nombreuses réductions, est un bon exemple : elle se caractérise notamment par une première implantation de quelques tombes orientées nord-sud à la fin du IV^e-début du V^e siècle, puis par une orientation générale est-ouest jusqu'au VIII^e siècle⁷⁷. Pour cette époque, la majorité des tombes sont orientées (pieds à l'est), mais, comme on le voit à Aoste, d'autres critères – ici les murs de l'église – peuvent également entrer en compte dans l'orientation des défunts. À Aoste, quasiment chaque tombe présente une architecture différente ou une spécificité propre. Malheureusement, l'arasement du site ne permet pas de connaître les systèmes de couverture pour toutes les tombes ou de savoir si elles étaient signalées en surface.

Le faible nombre de tombes d'Aoste détonne au regard des autres édifices de l'époque⁷⁸ et ne correspond pas à un espace funéraire lié à une communauté villageoise : même en considérant que certaines ont disparu du fait de l'arasement, et que certaines structures n'ont pas été comptabilisées dans les tombes faute de squelette en place, le nombre total d'individus ne peut raisonnablement pas dépasser la quarantaine, sur au moins deux siècles (VI^e-VII^e siècles).

8. LE MOBILIER

8.1. LA CÉRAMIQUE ET LA PIERRE OLLAIRE

Les 363 tessons de céramique découverts au cours de la fouille, auxquels s'ajoutent les dix fragments de récipients en pierre ollaire, sont répartis dans des lots souvent numériquement faibles, voire très faibles. Aucun d'entre eux ne dépasse un NMI pondéré de cinq vases, ce qui complique fortement les hypothèses de datation des différentes structures fossoyées. Les informations chronologiques restent donc de simples *terminus post quem*. L'ensemble du corpus des éléments typologiques identifiés n'atteint en définitive qu'un NMI de 34 individus.

8.1.1. La céramique

Entre la fin de l'Antiquité tardive et le début du haut Moyen Âge, les céramiques à revêtement argileux (CRA) constituent l'unique catégorie de céramiques fines découvertes sur le site. Les formes identifiables sont une coupe à bord légèrement rentrant dont le bandeau supérieur est décoré de guillochis (fig. 18, n° 1; Us 1004-2), un bol caréné à lèvre épaisse (fig. 18, n° 2; Us 1148-2) et un mortier à courte collerette (fig. 18, n° 3; Us 1016-2), auxquels on peut ajouter le fragment d'une petite lèvre en bourrelet. Si ces types évoquent clairement l'Antiquité tardive, ils n'entrent pas directement dans le répertoire « classique » pour le IV^e siècle et le début du V^e siècle, observé généralement en contexte rural, dans une vaste région allant du Lyonnais au Bassin lémanique⁷⁹. La coupe à bord rentrant évoque bien les exemplaires à carène marquée de type Portout 31, le mortier à collerette la forme Portout 15 et la coupe carénée est proche du type Portout 35/36. Ils s'en détachent toutefois légèrement. À cela s'ajoute l'absence de l'emblématique bol Lamboglia 1/3, considéré comme un bon argument d'une occupation qui n'est pas antérieure au courant du V^e siècle. Ces types de céramiques à revêtement argileux rappellent également un ensemble de céramiques de la même catégorie découvert dans deux comblements de structures excavées à Villette-d'Anthon (Isère). En étant bien moins représentées que les productions de céramiques communes, qui étaient presque toutes à rattacher au groupe des « céramiques bistres », les céramiques à revêtement argileux paraissent devoir être clairement attribuées à la seconde moitié du V^e ou au début du VI^e siècle⁸⁰. Cette impression de datation récente pour les céramiques à revêtement argileux est par ailleurs confirmée par la céramique commune qui, dans les mêmes ensembles, est presque exclusivement représentée par des productions cuites en mode oxydant et rattachables au groupe des « céramiques bistres », qui apparaissent dans le courant du V^e siècle en val de Saône et dominant ensuite très largement les vaisseliers des VI^e et VII^e siècles⁸¹. Sans surprise, l'emblématique pot à cuire à lèvre en bandeau et rebord interne, comportant systématiquement des traces de fumée ou de suie, est la forme la plus fréquente (fig. 18, n° 7-8; Us 1016, Us 3026). D'autres

74. REYNAUD *et al.* 1989.

75. SAPIN 1996; REYNAUD *et al.* 1989; REYNAUD 2002, p. 80.

76. COLARDELLE *et al.* 1996.

77. PRIVATI, BONNET 1979.

78. SAPIN 1996; CODOU, COLIN 2007, p. 67.

79. Voir notamment SILVINO *et al.* 2011; GUICHON, HERVÉ 2015.

80. POIROT *et al.* 2014.

81. Voir notamment KASPRZYK, MOUTON-VENAULT 2011; FAURE-BOUCHARLAT 2001.

Fig. 18 Choix de céramiques tardo-antiques et alto-médiévales. 1-3 : céramiques à revêtement argileux (CRA); 4-8 céramiques communes claires (« bistres »); 9-14 : céramiques communes à pâte sombre; 15 : pierre ollaire (DAO C. Hervé).

occurrences, uniques, concernent un pot à lèvre en bourrelet (fig. 18, n° 6; Us 2033-2), un mortier à courte collerette directement inspiré du répertoire des CRA tardo-antiques (fig. 18, n° 5; Us 1026-2), une coupe à lèvre en bourrelet et une coupe/jatte à courte collerette dont la panse est décorée à la molette (fig. 18, n° 4; Us 3043-2).

La céramique commune sombre concerne uniquement des productions médiévales visiblement antérieures à l'an Mil. Il s'agit presque exclusivement de pots à lèvre en bandeau présentant un profil dont seules varient la profondeur du sillon externe ou l'importance du rebord interne (fig. 18, n° 9 à 12; Us 2109-2, Us 3043-2). Dans une vaste région englobant la vallée de la Saône et le nord de la région Rhône-Alpes et le Plateau suisse occidental, le passage entre les époques mérovingienne et carolingienne paraît s'accompagner d'une transition entre les céramiques cuites en mode oxydant et celles en mode réducteur. Pour autant, établir une séparation chronologique rigide ne refléterait en rien une réalité qui est plus complexe. La forme de tous les autres vases est couramment attestée dans les ensembles régionaux entre le VII^e et les IX^e-X^e siècles, voire plus tard. Là encore, l'absence d'ensembles quantitativement importants interdit d'affiner la chronologie entre les différentes structures. Parmi les exceptions, un bord épaissi appartient sans doute à un gobelet, forme apparaissant fréquemment,

quoiqu'en petit nombre, dans les ensembles régionaux des VII^e ou VIII^e siècles (fig. 18, n° 13; Us 2041-2).

8.1.2. La pierre ollaire

La dizaine de fragments de récipients en pierre ollaire mis au jour fait partie, pour la plupart, d'un même groupe de production originaire du Val d'Aoste en Italie (style 4 de Lhemon⁸²; carrières du Val d'Ayas, de Champorcher et de Valmariana⁸³). Tous témoignent d'un répertoire morphologique peu varié, fait de vases ouverts et hauts, tronconiques ou cylindriques (fig. 18, n° 15; Us 2090-2). Quant aux traces de feu, aux restes de suie et/ou aux dépôts calcinés systématiquement observés, ils confirment leur usage culinaire. Attesté par le seul fond d'un récipient, un second groupe de production apparaît dans cet ensemble (style 4 de Lhemon, type F de Mannoni⁸⁴). De petite dimension, ce vase comporte également des traces de suie. Son origine pourrait être valaisanne. Des carrières et ateliers de ce groupe sont attestés à Zermatt⁸⁵. Le type de roche dans lequel

82. LHEMON, à paraître.

83. CASTELLO, DE LEO 2007.

84. MANNONI *et al.* 1987.

85. PACCOLAT 2004.

il est façonné est également présent dans le Val d'Aoste, où aucune carrière ni atelier n'a toutefois été découvert à ce jour. Ces deux groupes, produits et diffusés dès les III^e et IV^e siècles, connaissent un essor important à la fin de l'Antiquité et durant le haut Moyen Âge, jusqu'au VIII^e siècle⁸⁶.

8.2. LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION LITHIQUES ET CÉRAMIQUES

Un petit lot de matériaux de construction variés a été découvert à l'occasion des fouilles de l'église et des structures en creux alentour. Si le volume de ce corpus est assez restreint, il se distingue par la qualité des éléments de décor et par la variété des terres cuites architecturales qui le composent. L'étude englobe la quasi-totalité des éléments collectés et s'organise en deux points successifs : les éléments lapidaires (tesselles de mosaïques et blocs architecturaux) et les terres cuites architecturales.

8.2.1. Ensemble lapidaire

Le premier lot est composé de 113 tesselles en pierre et d'un fragment de *tessalatum* bichrome, qui proviennent de la fouille de l'église et du comblement d'un bassin (F3084) installé contre le parement extérieur du mur sud. On note l'utilisation de deux calibres de tesselles. Le premier groupe comprend des pièces noires, blanches et rouges, de forme carrée, peu régulière, avec pour dimensions moyennes 1 cm². Sans analyse pétrographique, on ne peut se prononcer avec certitude sur la nature exacte des tesselles employées, même si l'emploi de calcaire peut ici être avancé. Les tesselles du deuxième groupe sont en pâte de verre polychrome, avec des teintes vert pâle, vert foncé et bleu (fig. 19 B). Elles présentent une taille carrée régulière pour une superficie d'environ 0,5 cm². Le fragment de *tessalatum* bichrome de 27 cm², où les tesselles sont encore liées au mortier, donne quelques indices sur le décor puisqu'on observe un filet noir sur fond blanc où les tesselles sont disposées en lignes parallèles (fig. 19 B).

La décoration pariétale de l'édifice est représentée par un unique fragment de placage en marbre blanc veiné de gris (*Luni*?) (fig. 19 C). Cet élément correspond à une plaque rectangulaire installée horizontalement sur la paroi, comme l'indique le négatif de crampon de fixation observé sur une tranche. À cela s'ajoute un bloc (ML3084-2 - 2) en calcaire blanc de Seyssel (Haute-Savoie) mis au jour dans le bassin F3084. Cet élément fragmentaire reste pour l'heure indéterminé. Signalons tout de même des traces de sciage sur deux de ses faces, ainsi qu'une cavité grossière qui pourrait faire penser à un négatif de scellement.

Un bloc en calcaire dur (choin de Fay?), découvert dans le comblement du puits F2140, se présente sous la forme

86. Ce petit corpus s'ajoute à de nombreuses autres découvertes de ce type dans la région, en particulier dans le cadre d'une étude diachronique d'occupation du territoire effectuée dans le bassin des Avenières (LHEMON 2005 et 2008). Cette collection présente le même type d'assemblage avec le même groupe de production très dominant. Cette prédominance doit être le signe d'une relation privilégiée qu'ont pu entretenir les deux Aoste de part et d'autre des Alpes.

d'une base moulurée hexagonale⁸⁷ avec une perforation axiale circulaire de 5 cm de diamètre (ML2140-3 - 1; fig. 19 A). Le pied présente une largeur comprise entre 25 et 30 cm. La moulure est assez simple avec un filet droit suivi d'une doucine droite puis d'un listel plat. Ce type de bloc percé d'un conduit axial peut être interprété comme un pied de fontaine de type support de vasque à jet d'eau central. Si l'on rencontre le plus souvent en Gaule des colonnettes toscanes à fût circulaire, cette variation à pied hexagonal trouve des comparaisons dans l'architecture domestique d'Autun⁸⁸, de Rouen⁸⁹ ou encore de Besançon⁹⁰.

Enfin, un lot de blocs a été découvert en remploi comme calage des poteaux de la tour ens.1004, installée en bordure extérieure de l'enceinte du site. Si la majeure partie des éléments sont difficilement identifiables⁹¹, le bloc ML1143-3 - 2 mérite une analyse plus approfondie⁹². Il est réalisé dans un calcaire tendre issu des carrières de Seyssel et se présente sous un aspect très fragmentaire. L'une des faces dévoile des moulurations : on distingue une baguette avec un décor de tresse suivie de la partie basse d'un talon lisse. Cet élément peut correspondre à une corniche, un entablement, voire à un encadrement de porte.

8.2.2. Terres cuites architecturales

Un ensemble composé de 90 restes de tuiles (*tegulae* et *imbrices*), 11 fragments de briques et 5 fragments de *tubuli* a été découvert sur le site, essentiellement dans le comblement des diverses structures en creux ; ils présentent un aspect très fragmentaire et parfois roulé. En ce qui concerne les *tegulae* et les *imbrices*, deux groupes typologiques ont pu être identifiés. La grande majorité des tuiles appartient au type E, qui circule en Gaule du Centre-Est au cours du II^e siècle⁹³. Quelques éléments semblent également appartenir au groupe G, couvrant les III^e et IV^e siècles⁹⁴. Quelques fragments de tubulures caractérisés par des faces rainurées à l'aide d'un peigne à petites dents, associés à des briques d'un module lydien (1 pied × 1,5 pied en moyenne), font écho à un système de chauffage par hypocauste. Ce type de dispositif thermique est généralement caractéristique des espaces thermaux, mais peut également être employé pour le chauffage d'une pièce de réception ou d'un salon privé, surtout à partir de la fin du II^e siècle⁹⁵.

Les terres cuites architecturales mises au jour dans le comblement de diverses structures en creux font écho à la récupération de matériaux sur un site antique situé à proximité immédiate. Ils pourraient provenir des vestiges antiques observés lors de la construction de l'usine de jambons d'Aoste

87. Longueur : 28 cm ; hauteur : 26 cm ; épaisseur : 21,5 cm ; diam. estimé : 25 cm.

88. BRUNET-GASTON 2006.

89. ID. 2001-2002.

90. GUILHOT, GOY 1992.

91. ML1146-2 - 1, fragment d'orthostate, choin de Fay; ML1143-3 - 1 et ML3084-2 - 1, calcaire blanc (Seyssel); ML1143-2 - 1 et ML1143-2 - 3, choin de Fay.

92. Dim. moyennes : 35 × 35 × 25 cm.

93. CLÉMENT 2013, p. 85-91.

94. *Ibid.*, p. 85-91.

95. CLÉMENT 2016, vol. 1, p. 476-483.

Fig. 19 Les matériaux de construction
(DAO B. Clément; cl. Archeodunum).

située à environ 200 m de la fouille. Les blocs en calcaire en remploi comme calage dans les trous de poteau de l'ens.1004 sont également issus de ce phénomène de récupération. Le fragment de corniche pourrait provenir du démontage d'un édifice en grand appareil, comme un mausolée en lien avec une villa ou avec l'agglomération d'*Augustum*.

Les éléments de décor mis au jour font partie de la parure architecturale de l'église. Les tesselles et fragments de *tessalatum* ont pu prendre place au sein d'un pavement à décor polychrome installé dans la nef et le chœur, comme semble l'attester la préparation de sol en mortier de tuileau observé dans cet espace. La plaque de marbre blanc participait d'un décor pariétal de prestige, sans doute localisé à proximité du chœur de l'édifice. La présence de verre à vitre dans ce secteur vient compléter le décor de ce petit édifice cultuel des premiers temps chrétiens. Malgré ses dimensions modestes, cette église présente toutes les caractéristiques des édifices de culte contemporains, où la mosaïque, les remplois de marbres antiques et l'utilisation du verre à vitre sont bien attestés. En témoigne l'exemple proche de la cathédrale Saint-Pierre de Genève, dont le premier état, daté du VI^e siècle, était décoré de pavements en *tessalatum* polychrome⁹⁶.

Le pied de fontaine en calcaire mis au jour dans le comblement du puits marque l'abandon du site avant une phase de récupération des matériaux. La présence de cet élément mobilier dans un tel contexte nous indique qu'il a dû être réemployé au cours du haut Moyen Âge. Au vu du contexte spécifique du site, ce pied de fontaine a pu être réutilisé comme base d'une table d'autel eucharistique. Ce dernier est omniprésent dans les églises préromanes et prend la forme d'une plaque de marbre (*mensa*) à rebords moulurés et parfois décorés qui repose sur

quatre pieds en marbre ou sur un support unique⁹⁷. Dans le cas des *mensae* à quatre colonnettes, un support supplémentaire, ajouté au centre de la table, est destiné à recevoir des reliques. Le recours à des réemplois antiques est très fréquent pour ces supports uniques. Ils prennent la forme de colonnes retaillées, de supports (généralement quadrangulaires) de mobilier ou encore des autels ou des cippes païens⁹⁸. Ce dernier cas de figure est bien documenté dans le sud de la Gaule, sur les autels de Cassis⁹⁹, de Ceylérans ou encore de Saint-Marcel-de-Caberet¹⁰⁰. Ces trois exemples sont datés du milieu du V^e siècle, mais ce type de structure est encore attesté au VII^e, voire au VIII^e siècle. Ainsi, le pied de fontaine provenant du puits a pu être réemployé comme support unique d'un autel, voire de porte-relique, et devait prendre place dans l'abside de l'église, comme l'attestent les exemples ibériques¹⁰¹.

8.3. LE MOBILIER MÉTALLIQUE

Bien qu'un détecteur de métaux ait été employé, le corpus du mobilier métallique se compose d'un lot restreint de 28 individus, répartis entre le fer (NMI* = 20¹⁰²), l'alliage cuivreux (NMI*=5) et le métal blanc (NMI*=3). On dénombre 15 clous en fer dont 13 clous de menuiserie à tête circulaire plate¹⁰³, un clou de construction à tête circulaire plate et une tige. Seules trois catégories fonctionnelles sont représentées en dehors de la clouterie : le domaine personnel (NMI*=5), les transports (NMI*=1) et les objets inclassables (NMI*=7), parmi lesquels un indéterminé. Peu d'objets présentant un potentiel datant, ce sont les datations de l'étude céramologique qui ont été prises en compte pour rattacher le mobilier d'une unité stratigraphique à une occupation. L'ordre chronologique a été privilégié pour leur présentation.

Une probable fosse de travail (F1004, *terminus post quem* au Bas-Empire) a livré deux objets : un cure-oreille en métal blanc (argent ou étain) et un ustensile inclassable. Le cure-oreille est composé d'une spatule circulaire plate prolongée par une tige ornée successivement de moulurations et d'incisions parallèles. Il s'agit d'un type bien attesté dans les provinces romaines tout au long du Haut et du Bas-Empire, essentiellement diffusé à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle et jusqu'au III^e siècle, plus sporadiquement ensuite¹⁰⁴. Ces ustensiles sont utilisés aussi bien dans un cadre d'hygiène personnelle que pour la médecine. Le second objet, une tige en fer de section circulaire terminée par une spatule plate disposée dans le même axe, pourrait être un style ou un ustensile de toilette.

Le comblement d'un fossé (F1026, *terminus post quem* de la fin du V^e siècle) a livré une applique en alliage cuivreux zoomorphe représentant une tête de cheval. L'animal est disposé sur un support de forme ovale, de face. En dehors de

97. DOURTHE 1995; NARASAWA 2015.

98. NARASAWA 2015.

99. BÉRATO 2002.

100. DOURTHE 1995.

101. NARASAWA 2015.

102. NMI* : Nombre minimum d'individus basique (DEMIERRE *et al.* 2013).

103. GUILLAUMET 2003, p. 50-51

104. RIHA 1986, p. 58-59.

96. BONNET 2012; DELBARRE-BÄRTSCHI, à paraître.

la crinière, peu de détails sont encore visibles. La corrosion qui altère la surface ne permet pas de proposer de datation.

Deux agrafes en alliage cuivreux, recouvertes d'une gangue de corrosion qui prend l'aspect du fer, ont été mises au jour dans une inhumation (F3026), l'une au niveau de l'abdomen de l'individu, l'autre au niveau de la tête ou de l'épaule. Les agrafes de ce type sont généralement attribuées à la période carolingienne. La première est une agrafe à corps plat de forme rectangulaire et de section rectangulaire, percée en son centre. Elle est ornée de lignes verticales et horizontales incisées. Un exemplaire similaire a été mis au jour dans une sépulture mérovingienne du cimetière de la Balme à La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie)¹⁰⁵. Le second exemplaire prend la même forme, mais n'est pas percé. Le décor est différent, formant des rayons disposés pour dessiner une sorte de soleil au milieu du corps central.

Les puits, dont le comblement est daté des IX^e-X^e siècles, a livré un couteau en fer à lame à soie centrée et dos plongeant conservé sur 94 mm de longueur. Le couteau est l'objet domestique polyvalent le plus courant, et si certaines caractéristiques (forme du dos et du tranchant notamment) permettent de lui attribuer une fonction, il reste difficile de proposer une datation puisque sa forme et son usage n'ont que peu évolué au cours des siècles. Il est particulièrement documenté sur les sites d'habitat médiévaux¹⁰⁶. La forme de celui-ci semble le destiner à la cuisine ou la boucherie plutôt qu'à un usage personnel.

Enfin, trois objets proviennent de contextes que la céramique n'a pas permis de dater. Une agrafe en alliage cuivreux a été mise au jour dans le comblement d'une inhumation (F3056). Sa forme est semblable aux précédentes. Son corps central percé présente un décor de lignes verticales à chaque extrémité. Une boucle en fer de forme et de section rectangulaires provient de l'église. Sa forme rectangulaire (70 mm × 43 mm) sans barre centrale, très classique, ne permet pas de proposer une datation précise. Elle pourrait aussi bien être médiévale que moderne. Sa taille la destine sans doute plus vraisemblablement au harnachement qu'au vêtement. Enfin, une inhumation (F3033) qui n'a pas pu être datée a livré un objet en fer demeurant indéterminé. Il s'agit d'une plaque rectangulaire en fer, qui présente des décors difficilement lisibles.

8.4. LES MONNAIES

Deux monnaies ont été découvertes. La première, particulièrement altérée, relève d'une occupation au début du Haut-Empire et provient du comblement d'une fosse (F2065). Il s'agit d'un as de Caligula frappé à Rome entre 37 et 41. La seconde monnaie est issue du radier de sol de la nef de l'église (F3047) et correspond à un *folis* de Constantin I^{er} émis à Lyon entre l'automne 308 et le début de l'année 309 (réf. RIC 287)¹⁰⁷. Ce dernier présente une spécificité numismatique : dans le champ à gauche, l'habituelle marque de valeur « CI » est en effet remplacée par la mention « CX », bien lisible sur l'exemplaire mis au jour.

105. COLARDELLE 1983, fig. 69, n° 5 et p. 139.

106. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1980, p. 432-433.

107. *Roman Imperial Coinage* : catalogue de référence typologique des monnaies romaines.

8.5. LE VERRE

Très peu de mobilier en verre a été mis au jour (64 fragments). Deux fragments de creusets vitrifiés sur leur face interne ont été découverts dans un fossé (F1005) et une fosse à côté de celui-ci (F1004). Ils s'accompagnent de quatre morceaux de verre fondu, bleu-vert ou vert (F1004) et d'un cinquième en verre vert opaque (F1005). Bien que ces éléments soient trop isolés pour affirmer la présence d'un atelier de verrier contemporain de l'occupation, ils laissent envisager un artisanat du verre à proximité du site¹⁰⁸.

Au sein du petit lot découvert, se distinguent six morceaux de verre fondu, 14 éléments de formes et 14 fragments de vitres et vitraux. Huit fragments de panse globulaire, en verre ambre, appartiennent à un récipient moderne ou contemporain. Parmi les 56 fragments restants, la majorité est en verre bleu à bleu-vert (24 exemplaires), dix sont vert pâle ou verdâtre et deux ont une teinte jaunâtre. Huit fragments sont incolores, tandis que neuf sont vert olive ou vert sombre. Enfin, une panse est volontairement colorée en bleu foncé, très translucide, et un morceau de verre présente une teinte vert opaque, veinée de jaune et rouge. Les vases sont tous soufflés à la volée, à l'exception d'une panse ornée de fines côtes obtenues par soufflage dans un moule. Les fragments de vitres et vitraux ont été principalement réalisés par soufflage en cylindre. Un carreau, en verre épais, bleu-vert, paraît être retaillé dans une vitre antique et pourrait avoir été fabriqué par coulage et étirement. La technique de fabrication d'un fragment, en verre épais vert olive, reste incertaine.

La vaisselle en verre est indigente et très fragmentée. Elle ne comprend que 14 éléments de formes, dont la petitesse interdit toute attribution à un type précis. Parmi eux, six bords se caractérisent par une lèvre rebrûlée, parfois légèrement épaissie. Leur diamètre est indéterminable, à l'exception de deux bords, dont les ouvertures mesurent 9 cm et 11 cm. Leur teinte varie du verdâtre au bleuté, un individu se différenciant par son aspect totalement incolore, orné de fins filets bleu outremer, rapportés dans la masse. Un dernier bord, d'un diamètre de 6 cm, en verre incolore bulleux, est coupé et laissé brut. Deux fonds, une petite anse, un pied et trois panses ornées de côtes soufflées, d'un cordon et d'un filet rapportés complètent cet ensemble. L'absence de comparaison possible avec des formes typologiques précises, ainsi que les contextes de découverte – le plus souvent en position résiduelle, dans les comblements d'inhumations, ou secondaire, dans des fossés et trous de poteau –, ne permettent pas de dater ce mobilier. Toutefois, leur teinte et leur lèvre rebrûlée s'accordent avec les datations définies, entre le VI^e et le VIII^e siècle.

Une partie des éléments en verre mis au jour se rapporte à une fonction architecturale. Il s'agit d'un morceau de verre vert opaque, veiné de jaune et rouge, issu d'un fossé dont le comblement est postérieur au V^e siècle, et qui pourrait appartenir à une galette de mosaïste, de par sa teinte particulière. À partir du IV^e siècle, plusieurs *villas* puis édifices religieux ont livré ces éléments. Ils servaient aux artisans de réserve de matière pour le débitage des tesselles, lors de la réalisation de

108. Des analyses chimiques du dépôt interne des creusets et du verre fondu n'ont malheureusement pas pu être effectuées pour savoir si leurs compositions étaient la même et pour affiner la datation de cette matière vitreuse.

Fig. 20 Fragments de vitraux provenant de l'église (cl. A. Colombier-Gougouzian).

revêtement de sol ou pariétaux¹⁰⁹. Quelques tesselles en pâte de verre verte ou bleue ont été retrouvées en contexte résiduel (tranchées de récupération, comblement du bassin) au niveau de l'abside de l'église.

Quatorze fragments de verre plat ont été mis au jour dans les niveaux de sols ou, en position résiduelle, à proximité de l'église, dans un des fossés d'enceinte et dans les comblements des inhumations. Parmi eux, cinq fragments, en verre fin, verdâtre, bleuté ou incolore ont été taillés au grugeoir, en petits éléments géométriques. Un sixième fragment, vert olive, n'est taillé que sur un côté (fig. 20). Leurs faces sont lisses et brillantes et leur épaisseur constante, d'environ 2 mm. Un fragment présente un bord non retaillé, légèrement recourbé, qui indique que ces vitres ont été soufflées en cylindre. Ces petits éléments étaient destinés à être assemblés dans une résille de plomb afin de former des panneaux vitrés. La plus ancienne attestation (IV^e siècle) de ces premiers vitraux, appelés vitraux-mosaïques, a été mise au jour dans la basilique de Saint-Denis¹¹⁰. Bien que les occurrences de ces vitraux paléochrétiens soient encore rares, leurs découvertes se multiplient, de la Corse à la Normandie, en passant par la Suisse, du V^e au VIII^e siècle¹¹¹. Des attestations textuelles de ces vitraux, citant les édifices de Lyon, dans le troisième quart du V^e siècle, ou encore de Tours, Brioude, Paris et Nantes, au VI^e siècle et au VII^e siècle, viennent compléter les découvertes archéologiques¹¹². À Tours, les vitraux mis au jour confirment les mentions textuelles¹¹³ et à Brioude, la découverte de sept fragments grugés, non colorés, dans la fouille du baptistère, en 2003, fait également écho aux écrits de Grégoire de Tours sur la basilique martyriale Saint-

Fig. 21 Fragments d'un carreau taillé dans une vitre antique (cl. A. Colombier-Gougouzian).

Julien¹¹⁴. Ces premiers vitraux sont généralement grugés selon des formes géométriques simples (carré, rectangle ou triangle), ne dépassant pas quelques centimètres de côté. Au V^e et au VI^e siècle, les exemplaires recensés sont fabriqués dans des vitres de teintes variées, mais toujours naturelles : bleuté, verdâtre ou jaune¹¹⁵. Dès le VII^e siècle, les couleurs se diversifient avec l'apparition de verres colorés de teintes vives (vert émeraude, bleu outremer, violet) et les formes adoptent des découpes curvilignes plus complexes, comme en témoigne le bel ensemble de Notre-Dame-de-Bondeville¹¹⁶. Dans le courant du VIII^e siècle, le vitrail se dote de décors peints¹¹⁷. Les teintes claires et les formes géométriques des fragments découverts à Aoste les placent parmi les exemplaires précoces, des V^e-VI^e siècles, datation qui correspond à l'édification de l'église.

Outre ces petits éléments, six fragments appartiennent à un carreau rectangulaire, conservé sur 6,3 × 10,5 cm (fig. 21). En verre épais (4 à 5 mm), bleu-vert et légèrement bulleux, il présente une face lisse et brillante et une seconde plus mate, généralement caractéristiques des vitres antiques, coulées et étirées. L'un des bords est arrondi, moins épais que le reste de la vitre, tandis que deux autres côtés ont été retaillés au grugeoir afin de redimensionner ce carreau. De tels emplois sont connus par ailleurs, notamment à Marseille, dans la basilique de la rue Malaval, ou en Belgique¹¹⁸. L'utilisation de carreaux de verre, d'une dizaine de centimètres de côté, est attestée dès le second quart du III^e siècle, à Tirlémont, où plusieurs exemplaires de 9 × 9 cm, retaillés dans une vitre, ont été découverts¹¹⁹. Cette pratique perdure jusqu'à l'époque carolingienne : plusieurs fragments grugés, d'une dizaine de centimètres ont ainsi été mis au jour à Serris (Seine-et-Marne), dans un contexte des VII^e-VIII^e siècles¹²⁰. À Müstair, parmi les fragments de vitraux issus des niveaux antérieurs au milieu du X^e siècle, les plus grands éléments mesuraient jusqu'à 13 cm¹²¹ et à Tours, trois carreaux de la fin du IX^e-X^e siècle font 8 à 10 cm de côté¹²². Le carreau d'Aoste aurait donc pu s'insérer dans un vitrail-mosaïque en association avec des éléments plus petits,

109. FOY 2005, p. 62; FOY 2007.

110. FOY, FONTAINE 2008, p. 443.

111. Marseille, rue Malaval (V^e siècle); Tours, sépultures antérieures à la basilique, consacrée en 471; Clermont-Ferrand, quartier Saint-Alyre; Saint-Pierre de Vienne (VI^e siècle); basilique des Champs Saint-Martin à Rézé (VI^e siècle); chapelle domaniale du Mollard à Larina (VI^e-VIII^e siècle); baptistère de Limoges (V^e-VI^e siècles); chapelle funéraire de Hordain (milieu VI^e-fin VII^e siècle); église paléochrétienne de Santa Maria de Bravonne, en Corse; Sous-lès-Sex, en Suisse (VI^e-VII^e siècle); chapelle cimetiériale de la nécropole des Ruelles à Serris (VII^e siècle); église Notre-Dame-de-Bondeville (VII^e-VIII^e siècle); église monastique de Hamage (VIII^e siècle). FOY 2005; BALCON-BERRY *et al.* 2009; PORTE 2011a; DENIS 2009, p. 178.

112. FOY 2005, p. 61-62.

113. MOTTEAU 2005, p. 98-99.

114. GAUTHIER 2009.

115. FOY, FONTAINE 2008, p. 443.

116. LANGLOIS 2009.

117. LE MAHO, LANGLOIS 2005, p. 93.

118. COSYNS 2005, p. 50; FOY, FONTAINE 2008, p. 442.

119. COSYNS 2005, p. 50.

120. GENTILI 2005, p. 79, fig. 74.

121. GOLL 2005, p. 86.

122. MOTTEAU 2005, p. 101, fig. 109.

comme à Müstair¹²³, ou être monté dans un simple panneau vitré. La cohabitation de panneaux et de vitraux sur un même édifice est connue dans l'église San Martino di Ovario, à Udine en Italie, au ^v^e siècle¹²⁴.

Deux fragments, également en verre épais, mais au bord aminci, présentent une teinte vert olive, mais n'ont pas conservé de traces de grugeage.

8.6. LES RESTES ANIMAUX DES NIVEAUX DES V^e-VII^e SIÈCLES

Les restes animaux prélevés sur l'ensemble de la fouille présentent un état de conservation peu favorable à l'étude. Le niveau de fragmentation, bien que variable selon les structures, est généralement assez élevé et les surfaces osseuses témoignent d'altérations souvent importantes du fait d'un long séjour dans un terrain humide à tendance sableuse. Ces mauvaises conditions taphonomiques ont d'ailleurs pu conduire à la disparition d'une part des vestiges osseux que l'on ne peut réellement estimer. L'ensemble des restes constitue un total de 312 fragments osseux et dentaires dispersés dans une douzaine de faits archéologiques distincts, lesquels répondent à une phase d'occupation couvrant près de deux siècles. Pour l'essentiel, il s'agit de très petits lots constitués d'éclats osseux dont le poids moyen ne dépasse pas 11 g, auxquels s'ajoutent plusieurs ensembles anatomiques, des squelettes complets ou partiels. L'analyse ostéologique a permis de déterminer au rang de l'espèce 83 % de ces restes soit 94 % du poids total prélevé.

8.6.1. Les fossés

Une partie des restes animaux provient des différents fossés de l'occupation. L'assemblage constitué dans chacun d'entre eux ne compose guère plus qu'un lot de 61 fragments, dont un peu plus de la moitié n'ont pas pu être déterminés. Le cheval¹²⁵ domine l'ensemble, suivi du bœuf et des caprinés, et enfin du porc (fig. 22).

Fig. 22 Inventaire taxinomique des restes animaux prélevés dans les fossés.

123. HÉROLD, DAVID 2014, p. 27.

124. FOY, FONTAINE 2008, p. 443.

125. Par simplification, on utilise ici le terme de « cheval » pour désigner l'ensemble des restes d'équidés, dans la mesure où aucun asinien n'a été reconnu de manière formelle.

L'essentiel des fragments prélevés dans le fossé 1005 se compose d'esquilles indéterminées (n = 33). L'ensemble des sept restes obtenus après remontage appartient aux caprinés (deux molaires, un fragment d'humérus et un autre de tibia) et à un équidé (un élément de *radius-ulna*, un de fémur et la partie distale d'un tibia). Ces restes apparaissent dans le comblement sommital du fossé dont la datation, bien que mal établie, pourrait avoir été contemporaine de l'occupation du ^{vi}^e siècle. Il n'a pas été possible de déterminer l'espèce équine ici représentée, mais les dimensions des quelques éléments disponibles permettent d'exclure la présence d'un asinien à la faveur du cheval ou du mulet. Ces vestiges offrent les quelques données morphologiques disponibles (fig. 23). Les valeurs obtenues pour le radius renvoient vers un individu de petite dimension pour la période (132 cm au garrot) alors que l'indice de gracilité le situe parmi les sujets robustes. Parmi ces restes équins, apparaît également l'un des rares témoins d'une activité de découpe opérée sur le site. La diaphyse de l'ulna, encore maintenue au radius, montre effectivement une profonde trace de débitage effectuée au moyen d'un outil lourd, ainsi que d'autres impacts (incisions). L'interprétation de ces traces (tentatives de section ou de décharnement) reste ambiguë; quoi qu'il en soit, rien ne les distingue *a priori* de celles perçues sur des rejets de boucherie. L'hippophagie, sans être avérée, doit donc être envisagée ici.

Fig. 23 Données ostéométriques et mensurations.

Parmi les sept fragments prélevés dans le fossé 1026, trois appartiennent à une jambe droite de cheval, composée du fémur, du tibia et du talus; s'y ajoutent également un humérus droit, un fragment de côte et un autre de mandibule. La dispersion anatomique de ces restes ne permet pas de les attribuer au même individu – même si cela est vraisemblable – et l'approche métrique n'a pu le confirmer du fait de leur fragmentation.

8.6.2. Le paléochenal

C'est dans le paléochenal F1156, qui a servi de dépotoir durant l'occupation du site, qu'a été découvert le lot le plus important de restes animaux (n = 61). C'est également l'assemblage qui fait preuve de la plus importante variété taxinomique (fig. 24).

La triade domestique est largement dominée par le bœuf, qui compose les deux tiers de l'effectif alors que le porc et les caprinés n'apparaissent que de façon marginale. Chacune de ces espèces est représentée par différentes parties du squelette et, dans le cas du bœuf, on constate un équilibre relatif entre les parties favorables à la consommation (membres et tronc) et les parties impropres (éléments de crâne et de pieds). Les rares données permettant d'estimer l'âge de ces individus incitent à voir des sujets relativement jeunes; en l'état, l'unique mandibule

de bœuf observée appartient à un bovin d'environ deux ans et une prémolaire isolée renvoie vers un autre individu à la dentition lactéale.

Parmi les autres espèces, il faut souligner la présence du cerf, qui forme l'unique représentant de la faune sauvage. Le fragment correspond à la moitié distale d'un fémur épiphysé dont les dimensions suggèrent plutôt la présence d'un mâle. L'os est brisé au milieu de la diaphyse et ne présente aucune trace spécifique susceptible de révéler un acte de découpe. Quant à l'avifaune, elle est exclusivement constituée du coq domestique, des éléments de pattes (tibiotarses) et d'aile (un radius). La présence répétée de ces quelques os fragiles permet de douter d'un effet de conservation différentielle. On pourrait alors conclure à la réalité de la prééminence du bœuf sur les autres espèces.

Fig. 24 Distribution par espèce en nombre et en poids des restes (F1156).

Enfin, l'une des particularités de ce modeste assemblage réside dans la présence de restes de chien. Il s'agit vraisemblablement de segments anatomiques issus d'un seul et même individu bien qu'il soit difficile de l'attester en l'absence des relations anatomiques. L'assemblage se compose d'une portion du squelette axial (éléments de crâne, rachis thoracique et lombaire, côtes), du fémur gauche, de la fibula droite et d'une première phalange. Cet individu semble avoir dépassé l'âge d'un an si l'on en croit le stade d'épiphysation du fémur qui est achevé. Ce même fémur donne une stature de 60 cm au garrot¹²⁶ ce qui en fait un sujet d'assez grandes dimensions. Aucun indice n'a permis de définir les causes de la mort ni de connaître les raisons ayant conduit à la présence de ces restes canins dans le paléochenal.

Un second ensemble anatomique de chien a été découvert sur le site dans une petite fosse (F1035). Cette fois, il s'agit bien d'un squelette complet dont le maintien des connexions anatomiques atteste une décomposition *in situ* après enfouissement. L'agencement du squelette évoque plutôt un rejet de carcasse de même que sa position, en bordure du creusement, plaide pour une évacuation rapide de cet animal. S'il est vrai qu'il ne paraît pas avoir été déposé, *stricto sensu*, cela reste cependant discutable au regard de la position des pattes, qui sont repliées. L'examen ostéologique a permis d'identifier un mâle adulte de plus de trois ans dont on peut estimer la stature à 53 cm au

garrot¹²⁷. À l'instar de son congénère du paléochenal, aucune trace permettant d'expliquer la mort de cet individu n'a été relevée et rien n'indique qu'il ait fait l'objet d'un traitement particulier.

Dans une dépression du terrain naturel (F2109), qui a servi de zone de dépotoir, ce sont 32 fragments animaux qui ont été découverts. Parmi eux, un métatarse complet et épiphysé de bœuf constitue l'une des rares occasions d'approcher la stature de cet animal sur le site (cf. fig. 23). L'individu présente une corpulence moyenne mais des dimensions réduites (entre 109 et 115 cm au garrot) qui le situent bien en dessous de la taille des bovins de cette période qui est supérieure à 120 cm¹²⁸.

Les deux grands mammifères que sont le bœuf et le cheval composent plus de la moitié des restes animaux, mais il est vraisemblable que cela tienne au moins pour partie à un effet de conservation différentielle. Quoi qu'il en soit, on peut quand même souligner la variété des espèces identifiées dans un lot aussi restreint. Si la présence de la triade domestique, ainsi que du coq, ne surprend guère dans ce contexte d'habitat rural, celle du cheval est à souligner comme celle du chien. Toutefois, contrairement aux espèces de la triade, ces derniers sont davantage représentés par des portions de squelettes ou des ensembles anatomiques que par des restes isolés. Peut-être peut-on reconnaître là les indices d'une différence de traitement entre ces espèces. Il est effectivement probable que les animaux de la triade soient plus favorablement constitués de rejets alimentaires apparaissant sous la forme de rebuts épars, mêlés dans les différents dépotoirs de l'occupation. Au sein de cet échantillon, c'est le bœuf qui aurait composé le principal apport en viande, sans toutefois que le porc et les caprinés aient été écartés. La présence du coq renforce l'idée d'une alimentation carnée variée, conforme aux pratiques de la fin de la période antique. Les ensembles anatomiques de chien et de chevaux renvoient à l'évacuation de carcasses gênantes – complètes ou partielles – voire peut-être d'une activité artisanale qu'il resterait à identifier. Cela dit, un vestige de cheval au moins suggère la possible consommation de cet animal, qui n'aurait rien d'aberrant pour cette période¹²⁹.

La présence du cerf, bien que discrète, n'est pas sans intérêt. Bien que le cerf semble constituer l'une des espèces les plus fréquentes parmi les restes de gibiers¹³⁰, il n'en demeure pas moins rare sur les occupations de cette période et on s'étonne de le voir apparaître dans un lot aussi réduit. À Aoste, s'il est évident que ce simple fémur ne peut suffire à qualifier le site d'aristocratique, il pourrait cependant se rattacher à des chasses élitaires¹³¹.

8.7. LES BOIS GORGÉS D'EAU

Le corpus des bois gorgés d'eau découverts sur le site se résume à 21 individus, dont le spectre taxonomique comprend trois essences : le chêne à feuillage caduc (*Quercus fc.*), le châtaignier (*Castanea sativa*) et le sapin (*Abies alba*). Il se compose

127. KOUDELKA 1885.

128. CLAVEL 2001, p. 77.

129. LEPETZ 1996, p. 133.

130. LEPETZ 2009 ; PUTE LAT 2015.

131. GAUTIER 2010 ; PUTE LAT 2015, p. 600.

126. D'après KOUDELKA 1885.

Fig. 25 *Les bois gorgés d'eau (DAO F. Blondel).*

majoritairement de bois de construction avec 14 éléments : il s'agit principalement de poteaux porteurs ancrés dans le sol et d'un cadre de soutènement de puits¹³². Un seul objet, épointé, a été recueilli, mais reste difficilement caractérisable. Trois bois bruts ont également été reconnus : deux racines et un fragment de tronc. Enfin, trois bois sont restés non caractérisés en raison d'un mauvais état de conservation, mais permettant au moins leur identification anatomique. Aucune chute n'a été observée sur le site. Les bois sont présentés par structures archéologiques pour plus de cohérence.

Le bâtiment de plan quadrangulaire (ens.1005), en limite nord-est de la fouille, a livré des restes de bois mal conservés dans le comblement des trous de fondation. Tous en chêne, ils correspondent aux quatre poteaux porteurs de l'édifice. Aucune datation par dendrochronologie n'est possible en raison d'un nombre de cernes insuffisant (moins de 20 cernes).

Un autre bâtiment sur quatre poteaux au sud des fossés d'enclos de l'église paléochrétienne a été mis en évidence (ens.1004). Même si les bois paraissent mieux conservés, ils étaient dans un état de dégradation avancé, quasiment tous creux sur une bonne partie de la hauteur (fig. 25). Ils sont tous issus de châtaignier, taillés dans la masse de l'arbre (débitage sur brin) peut-être peu ou pas écorcés (leur dégradation ne permet pas de le confirmer). Ils mesurent entre 0,30 et 0,40 m de diamètre pour des hauteurs conservées variables (entre 0,80 et 1 m). Les extrémités inférieures des poteaux, mieux conservées, permettent de renseigner les modes de débitage. Trois des poteaux ont leur extrémité bien perpendiculaire aux restes du fût, ce qui suggère un débitage par sciage. Le poteau F1143 présente des entailles érodées, mais suffisamment lisibles pour reconnaître des traits d'abattage (trait de taille et trait de chute) par son profil en V. La partie médiane du fût correspond à la zone d'arrachage (fig. 25). Ce type de débitage est notamment connu sur des bois issus des fouilles de Souvigny (Allier)¹³³. Aucune acquisition dendrochronologique n'a été possible par manque de cernes (entre 41 à 56 cernes), du fait de la dégradation interne des bois ; par ailleurs, la période chronologique attestée par une datation ¹⁴C entre 392 et 538 de notre ère (1610±30 BP, 395-538 cal AD, 95,4 %), correspond à une période où les référentiels dendrochronologiques sont peu renseignés. Les corrélations entre les patrons de croissance des poteaux F1144 et F1145 permettent d'envisager qu'ils sont issus d'un même arbre¹³⁴.

Dans le comblement du paléochenal F1156, un bois brut (sans doute le tronçon d'un tronc conservé sur 2 m de long) en sapin a été recueilli. La surface du bois présente des traces d'érosion, sans doute liées à sa position dans le paléochenal (bois flotté?). Les mesures de largeur de cernes ont permis de comptabiliser 107 cernes. Son patron de croissance date de l'année 121 de notre ère, d'après de nombreux référentiels de sapin, principalement de l'est (Lorraine) et du centre de la France (Auvergne)¹³⁵.

Le bâtiment à poteaux porteurs (ens.2004 ou 2008) a livré un fragment de chêne conservé au niveau d'un nœud (bois plus dense) dans le comblement d'un trou de fondation, et

une multitude de fragments, également de chêne, complément délités (F2258). Aucune datation par dendrochronologie n'a été possible en raison du manque de cerne. À partir de ces éléments, il est possible d'envisager l'emploi du chêne pour l'ensemble de cet édifice.

Dans le comblement d'une fosse de travail datée du Bas-Empire (F1004), a été mis au jour le seul objet en bois du site. Il s'agit d'un brin de sapin épointé à l'aide d'un outil tranchant (fig. 25). Un trou situé à l'opposé de l'extrémité épointée a été reconnu, mais il est difficile d'y voir un aménagement particulier.

8.8. LES MACRORESTES : TÉMOINS DE L'ÉCONOMIE VÉGÉTALE MÉROVINGIENNE

Bien que peu nombreux, les macrorestes végétaux retrouvés sur ce site ont permis une première approche carpologique afin d'obtenir des informations sur l'économie végétale, l'agriculture et l'alimentation des occupants du site, ainsi que sur le paysage dans lequel s'inscrit cette occupation.

Les restes provenant de deux trous de poteau appartenant à un grenier, trois tronçons du fossé d'enclos et un foyer (ou une vidange de foyer) ont été analysés. Le corpus d'échantillons est complété par un puits qui nous renseigne sur le paysage environnant. Toutes ces structures se rattachent à l'occupation principale du site, matérialisée par l'enclos abritant l'église et les bâtiments sur poteaux. Les carporestes ont été conservés par carbonisation et par imbibition. La carbonisation est le mode de préservation le plus courant sur les sites d'ambiance sèche et souvent lié à une action anthropique. L'imbibition requiert une forte humidité et un milieu anaérobie (sans dioxygène). Elle intervient essentiellement sur les sites immergés ou en dessous de la nappe phréatique, ainsi que dans les structures en eau telles que des puits. Le site semble propice à cette conservation, comme le confirme la découverte de poteaux en bois gorgés d'eau. Une soixantaine de litres de sédiment a été tamisée par flottation, pour récupérer les macrorestes végétaux, sur une colonne de tamis aux mailles de 2 mm et 0,5 mm. Les restes sont présentés en NMI (nombre minimum d'individus) d'appariement : les fragments sont associés à l'œil par le spécialiste pour compter des entiers. Enfin, les taxons de plantes sauvages ont été étudiés selon leur écologie, ou habitat préférentiel, d'après la *Flore d'Auvergne*¹³⁶.

Un NMI total de 640 restes a été compté. Le puits F2140 et les trous de poteau F1087 et F1088 sont les structures les plus riches : entre 18 et 25 carporestes par litre de sédiment tamisé. L'assemblage carpologique est composé de 17,2 % de céréales, 8,6 % de fruitiers, 2,2 % de légumineuses et les plantes sauvages dominant, avec 72 % des restes (fig. 26).

Les plantes domestiques sont relativement bien représentées et on observe une diversité céréalière significative, qui peut s'expliquer par un approvisionnement extérieur de différentes denrées destinées à la consommation. Six taxons de céréales ont été déterminés. Les blés nus (*Triticum aestivum/durum/turgidum*) sont les plus nombreux, représentés par 22 caryopses et cinq éléments de vannes dont trois semblent correspondre au froment (*Triticum aestivum*). Ils sont suivis par l'amidonniér

132. Cf. *supra* « 4. Le puits ».

133. LIÉGARD, FOURVEL 2013, p. 180-181, fig. 2.

134. ANCEL, TOURGON 2017, p. 194.

135. *Ibid.*, p. 194.

136. ANTONETTI *et al.* 2006.

Fig. 26 L'assemblage carpologique étudié selon le type de denrées et les écologies des plantes sauvages.

(*Triticum dicoccum*) puis l'orge (*Hordeum vulgare*). Le millet commun (*Panicum miliaceum*), l'avoine (*Avena sp.*) et l'épeautre (*Triticum spelta*) sont attestés. Les éléments de vanne de blés nus suggèrent plutôt une exploitation agricole locale de cette espèce. Les blés vêtus sont délaissés après l'Antiquité¹³⁷, au profit des blés nus qui semblent constituer les céréales majeures au Moyen Âge avec l'orge vêtue. L'amidonner semble particulièrement présent sur le site et peut traduire une culture secondaire. En effet, la culture de blés vêtus perdure dans certaines régions, notamment les zones de relief, mais ils peuvent également représenter des adventices. Les millets, apparus à l'âge du Bronze, semblent constituer une culture secondaire, paysanne ou domestique, au début du Moyen Âge¹³⁸. L'avoine connaît un essor aux VI^e-VII^e siècles, en parallèle du seigle. Ce dernier n'est pas attesté sur le site. Les légumineuses sont représentées par le pois (*Pisum sativum*) et la féverole (*Vicia faba var. minor*), deux espèces qui connaissent une progression parallèle au cours du Moyen Âge et constituent les légumineuses principales de cette période dans le Midi Languedocien¹³⁹.

Quatre espèces de fruitiers ont pu être identifiées. Les restes de raisin (*Vitis vinifera*) dominent l'assemblage. Le raisin est presque omniprésent sur les sites du Moyen Âge, et tout particulièrement dans les dépotoirs du Midi de la France¹⁴⁰. Sur le site, la noisette (*Corylus avellana*), la noix (*Juglans regia*) et une merise/cerise (*Prunus avium/cerasus*) ont également été attestées. Ces fruits ont pu faire l'objet de cueillettes et font partie des restes les plus fréquents dans les dépotoirs médiévaux¹⁴¹.

Les plantes sauvages sont dominées par les plantes rudérales, ou de friches agricoles, représentées notamment par l'épinard sauvage (*Chenopodium bonus-henricus*), le chénopode blanc (*Chenopodium album*), le chénopode hybride (*Chenopodium hybridum*) et le lamier pourpre (*Lamium purpureum*). Elles constituent 52,3 % des plantes sauvages et sont également les plus diversifiées avec neuf taxons déterminés. Elles sont principalement issues du puits F2140 mais aussi du foyer F1039. Les plantes de haies et de lisières sont bien représentées avec

23,2 % des restes de sauvages mais seulement quatre taxons identifiés comme le sureau hièble (*Sambucus ebulus*) et la ronce (*Rubus fruticosus*). Elles proviennent de tous les types de structures. Les fruits de ces espèces arbustives ont pu être cueillis afin d'être consommés sur le site. Enfin, une plante des milieux ouverts de type pelouses/prairies est bien représentée : la bétoine officinale (*Stachys officinalis*). Toutes ces plantes peuvent avoir été exploitées pour leurs vertus médicinales, pour être consommées, et même, pour certaines, avoir connu une utilisation tinctoriale.

Ainsi, l'occupation mérovingienne apparaît comme dense, cernée par des zones boisées, avec éventuellement une activité agropastorale. Les adventices de cultures ne sont que peu présents. Les éléments de vannes découverts indiquent cependant que les récoltes de froment ont été apportées peu nettoyées sur le site. D'après les quelques éléments dont nous disposons, il semblerait que l'approvisionnement en denrées végétales dépende plutôt du commerce que d'une activité agricole locale, hormis pour le froment.

9. QUELLE FONCTION POUR CE SITE D'AOSTE ?

L'occupation principale du site d'Aoste couvre une période allant de la fin du V^e-début du VI^e siècle jusqu'au VII^e, voire au X^e siècle. Il est remarquable dans sa structure même et dans l'association des éléments qui le composent, à savoir : une clôture matérialisée par un enclos fossoyé (associant vraisemblablement palissade et talus) ; une église polarisant un petit nombre de sépultures en comparaison avec les cimetières d'églises paroissiales ou ceux des basiliques funéraires ; un habitat en bois caractérisé par la présence de petites cellules d'habitation et de bâtiments plus grands pouvant revêtir des fonctions communautaires ou tournées vers des activités agro-pastorales ; une organisation spatiale qui pourrait faire apparaître un secteur réservé aux jardins/potagers et un autre plutôt dédié aux activités domestiques et/ou agro-pastorales (fig. 27). Un dernier élément pose encore question : il s'agit du bâtiment identifié pour l'instant comme une possible tour sur poteaux, qui pourrait marquer dans le paysage l'emplacement de cet habitat (en plus d'une possible fonction de grenier par exemple).

Au terme de nos recherches, l'organisation générale du site et la présence de l'église permettent d'envisager deux identifications : le domaine privé élitaire et le complexe monastique. Cette opposition a déjà été observée sur d'autres sites, ainsi que le passage de l'un à l'autre. C'est vraisemblablement le cas à Fécamp (Seine-Maritime) où la résidence du comte Waning donne naissance à un monastère au VII^e siècle qui devient palais ducal à la suite de l'abandon du monastère au IX^e siècle. Cette résidence est connue uniquement par les textes et il semble que le propriétaire qui en a fait don à des moniales a pu s'en réserver une partie pour y habiter conjointement¹⁴². Le cas de Notre-Dame-de-Bondeville (Seine-Maritime) pourrait correspondre au même schéma. Il comporte un ensemble de trois édifices, deux églises dont une paroissiale et un bâtiment non identifié

137. RUAS 2010.

138. *Ibid.*

139. RUAS 1992.

140. ID. *et al.* 2005-2006.

141. RUAS 2010.

142. RENOUX 1991, p. 104.

Fig. 27 Évocation du site d'Aoste au VI^e siècle (dessin D. Jouneau).

(car non dégagé entièrement), qui pourrait appartenir à un monastère fondé au VI^e siècle dans un domaine aristocratique préexistant¹⁴³. En l'absence de textes ou de preuves concrètes, il peut donc être délicat de distinguer ces deux types de sites. C'est le problème que nous rencontrons à Aoste. Certaines caractéristiques peuvent pourtant nous aiguiller dans l'interprétation.

9.1. LA NOTION DE CLÔTURE

Si nous n'avons pas trouvé d'exemple comparable à celui d'Aoste, on connaît néanmoins quelques sites d'habitat du haut Moyen Âge encints dans des enclos fossoyés. À Chessy (Seine-et-Marne), l'habitat occupé du VI^e au X^e siècle est compris dans une importante enceinte de forme quadrangulaire de 190 m de longueur et 140 m de largeur, correspondant à la remise en état d'un enclos romain¹⁴⁴. À Isneauville / Saint-Martin-du-Vivier (Seine-Maritime), a été reconnu un fossé circulaire de 50 m de diamètre, daté du VII^e siècle par le mobilier céramique, autour d'une *villa* romaine (abandonnée au III^e siècle). Toutefois, les vestiges attribuables à cette période sont ténus : quelques trous de poteaux pourraient signaler une occupation bâtie peut-être appuyée contre les ruines de la *villa*¹⁴⁵. À Guichainville (Eure), un habitat des IV^e-V^e siècles s'installe dans un vaste enclos d'une ancienne *villa* romaine. En revanche, aux VI^e-X^e siècles, l'habitat se développe en dehors de l'enclos romain¹⁴⁶.

Dans certains cas, des bâtiments d'habitation, voire des églises, sont s'intégrés au sein de réseaux fossoyés très

complexes, comme sur le site des Coutures à Saleux (Somme) dont l'occupation se situe entre le VII^e et le XI^e siècle¹⁴⁷. Sur le site du Chemin de Croix à Athies (Somme) a été mis au jour un enclos incomplet de forme semi-ovale, à l'intérieur duquel des subdivisions sont marquées par des fossés ou des palissades. L'estimation totale de la superficie du site est comprise entre 4 et 5 ha, avec une occupation située entre la première moitié du VI^e et le IX^e siècle¹⁴⁸. La plupart de ces exemples sont néanmoins très septentrionaux et souvent plus tardifs que le site d'Aoste.

Généralement, les enclos délimitent l'espace privé (dimension symbolique forte qui s'attache à la propriété)¹⁴⁹, mais servent également à éviter que le bétail ne pénètre dans l'enceinte de l'habitat, ou dans les espaces agricoles. Les enclos comme celui d'Aoste restent toutefois rares et l'organisation des villages mérovingiens est plus souvent marquée par la présence de nombreux fossés qui morcellent le terroir et délimitent des espaces dévolus à tel ou tel type d'activité agro-pastorale.

En contexte religieux, cette notion d'enceinte ou de clôture rappelle bien évidemment celle, très caractéristique, du monastère¹⁵⁰. Sur le site d'Hamage (Nord), on retrouve un système d'enclos fossoyés doublés d'une palissade à l'intérieur duquel prennent place plusieurs cellules d'habitation¹⁵¹. La surface enclose prend la forme d'un rectangle d'environ 50 m de longueur sur 40 m de largeur. Ce site correspond à un monastère féminin fondé dans la première moitié du VII^e siècle. En Irlande, la clôture est un élément fondamental du monastère, voire de toute communauté ecclésiastique¹⁵².

147. CATTEDDU *et al.* 2009 ; LORREN, PÉRIN 1997, p. 102.

148. HARNAY 2009.

149. FEDERICI-SCHENARDI, FELLNER 2004, p. 249.

150. UGGÉ 2014.

151. LOUIS, BLONDIAUX 2009.

152. PICARD à paraître.

143. ZADORA-RIO 2005, p. 16-17.

144. BONIN 2000.

145. CARRÉ 2011, p. 39-65.

146. *Ibid.*, p. 39-65.

Elle permet de gérer la circulation des individus à l'intérieur de celui-ci, d'en interdire ou non l'accès. Ces clôtures sont généralement construites en pierre, mais la présence de palissades ou d'un *vallum*¹⁵³ est également connue. Le fossé, qui peut assurer aussi une fonction drainante, est imposant, et peut mesurer entre 2 et 4 m de largeur pour 1 à 2 m de profondeur. Jean-Michel Picard signale néanmoins que de telles clôtures sont également connues pour des habitats laïcs (élites guerrières ou gros fermiers). Dans tous les cas, ces clôtures ont davantage un rôle symbolique et de délimitation de l'espace qu'un rôle défensif.

9.2. L'ÉGLISE ET LE CIMETIÈRE

Aux IV^e-V^e siècles, on voit la création de petits mausolées ou oratoires, de plan simple (carré ou rectangulaire) avec parfois une abside semi-circulaire ou rectangulaire. Beaucoup sont implantés sur des domaines privés. On y célèbre la messe pour la *familia*, ce que confirme le canon 21 du concile d'Agde de 506¹⁵⁴. Certains de ces édifices, comme ceux de Séviac à Montréal (Gers) ou de Géou à Labastide-d'Armagnac (Landes)¹⁵⁵, n'excèdent pas les 30 m². Par ailleurs, ces deux églises s'installent dans des *villas* antiques, phénomène assez fréquent à l'époque. Dans le cadre monastique, la présence d'un oratoire est systématique : il représente le centre de gravité de la liturgie et de la vie du monastère¹⁵⁶. Il peut également comporter des annexes, où sont entreposés le pain de l'eucharistie, les objets liturgiques, les textes sacrés¹⁵⁷.

La fondation de l'église d'Aoste est datée de la fin du V^e-début du VI^e siècle. Elle apparaît donc comme précoce, son plan est complexe pour l'époque et semble indiquer des pratiques liturgiques développées. Son aménagement intérieur semble aussi évoquer une certaine complexité et une richesse, avec la présence d'un chancel ou d'une barrière liturgique dans la nef, avec un probable petit emmarchement permettant d'accéder à l'abside dont le sol pouvait être mosaïqué, tandis que le reste de la nef était recouvert d'un sol en mortier de tuileau. La présence de vitraux est également attestée par la découverte de fragments de vitres antiques retaillées, ainsi que celle de marbre pouvant être utilisé comme plaquage décoratif. Enfin, le pied de fontaine retrouvé dans le puits a pu être utilisé comme support de l'autel. Par ces quelques aspects, l'église d'Aoste se rapproche de celle de Notre-Dame-de-Bondeville (Seine-Maritime), édifiée au VII^e siècle, dotée d'une nef flanquée de deux collatéraux, d'un autel et des chapelles latérales, ainsi que d'un sol mosaïqué et des vitraux, qui pourrait faire partie d'un complexe monastique¹⁵⁸.

Contrairement à beaucoup d'églises de cette époque, celle d'Aoste est construite *ex-nihilo*. Aucune occupation antique, ni aucune sépulture fondatrice ne justifie son emplacement¹⁵⁹. La chronologie du site est par ailleurs homogène, qu'il s'agisse

des bâtiments, de l'enclos ou des tombes. L'église est édifiée en même temps que le reste de l'occupation, au cours d'un même programme. De nombreux exemples d'évolution des églises rurales suivent un schéma : de la *villa* antique, à l'oratoire privé, à l'église paroissiale¹⁶⁰. Ce phénomène peut perdurer jusqu'au XI^e siècle et parfois s'intégrer dans une abbaye. Le cas d'Aoste ne correspond pas, de toute évidence, à ce schéma.

Les églises rurales sont bien souvent associées à un grand nombre de sépultures. C'est le cas à Saleux avec 1193 tombes pour une période allant du VII^e au XI^e siècle, à Tournedos-sur-Seine avec 140 tombes pour la période VII^e-X^e siècle, ou encore à Serris avec un peu plus de 1 000 tombes entre la fin du VII^e et le IX^e siècle. En revanche, à Aoste, 23 sépultures ont été mises au jour, sur toute la durée d'occupation du site, ce qui semble bien peu au regard des autres sites et dénote un statut particulier de la population inhumée. Les tombes sont principalement installées à l'extérieur de l'église, le long des murs. Celles localisées à l'entrée de l'église et dans la nef ont bien évidemment aussi un statut privilégié, souligné notamment par la réutilisation d'une même tombe. C'est donc bien l'ensemble de cette population qui possède un caractère spécifique. Ce dernier n'est pour autant pas transcrit dans l'architecture assez sommaire des sépultures, ni dans le mobilier, qui est absent, à l'exception de quelques agrafes.

9.3. DES BÂTIMENTS PARTICULIERS : LA TOUR, LES BÂTIMENTS D'HABITATION, UN BÂTIMENT COMMUNAUTAIRE

Au niveau des bâtiments eux-mêmes et de leur architecture, le site d'Aoste livre quelques particularités et se distingue d'autres sites ruraux de cette époque.

On remarque en premier lieu ce puissant bâtiment sur quatre poteaux localisé à côté de l'entrée sud de l'enclos. Cet ensemble peut s'apparenter par son plan à un grenier, mais d'autres hypothèses sur sa fonction s'offrent à nous. Il pourrait s'agir d'une petite tour marquant l'emplacement de cet ensemble comme cela se rencontre parfois dans les monastères irlandais (constructions en pierre), mais à partir du X^e siècle seulement¹⁶¹. Un exemple de « tour-porche » a été reconnu sur le site des Sureau à La Grande-Paroisse (Seine-et-Marne)¹⁶². La configuration est différente de celle d'Aoste car cette tour est placée à cheval sur l'ouverture d'un enclos fossoyé et taluté, et couvre une surface un peu plus importante (25 m²) ; la datation du site est par ailleurs située entre la fin du IX^e et le début du XI^e siècle. Toutefois, la taille des poteaux se rapproche de ce que l'on observe à Aoste.

Ensuite, le nombre de bâtiments d'habitation est faible, ce qui indique également une population peu nombreuse. La configuration de ceux-ci en petites cellules d'habitation tend à se rapprocher davantage d'un habitat monastique, comme cela a été identifié à Hamage (Nord)¹⁶³. Les cellules individuelles sont rarement identifiées archéologiquement du fait de leur faible pérennité et du peu de traces qu'elles ont pu laisser,

153. Un fossé associé à un talus de terre.

154. CODOU, COLIN 2007, p. 73 ; PIETRI 2005.

155. COLIN 2008, p. 84-85 et p. 126.

156. UGGÉ 2014.

157. UGGÉ 2014.

158. ZADORA-RIO 2005, p. 16-17.

159. TERRIER 2005.

160. REYNAUD 2005, p. 63.

161. BULLY 2015, p. 19.

162. PETIT 2009, p. 80.

163. LOUIS 2002 ; LOUIS, BLONDIAUX 2009.

notamment dans des monastères péri-urbains ou urbains (les mieux connus) qui ont subi de nombreuses phases de réaménagement¹⁶⁴. Les constructions en bois sont les plus courantes au haut Moyen Âge, excepté pour les édifices religieux (bien qu'on en connaisse quelques exemples). L'utilisation de bois n'est pas incompatible avec une résidence élitaine¹⁶⁵. Toutefois, on notera qu'à Serris, la pierre est réservée aux édifices de culte et aux bâtiments de la résidence élitaine¹⁶⁶. À Vitry-en-Artois, la résidence est également construite en pierre pour les murs périphériques et pourvue d'aménagements intérieurs en bois (VI^e-VII^e siècles)¹⁶⁷.

Enfin, il est tentant d'attribuer une fonction communautaire au grand bâtiment : au vu de son emplacement en avant de l'église, il est très certainement lié à l'aspect religieux du site et pourrait avoir sa place au sein d'un ensemble monastique. L'hypothèse d'un réfectoire ou d'un dortoir peut être évoquée. On sait en effet que le dortoir remplace les cellules individuelles à partir du VI^e siècle et que celui-ci doit être placé au plus près de l'oratoire¹⁶⁸. Cette transformation a été observée notamment sur le site d'Hamage, où un grand bâtiment compartimenté remplace les cellules individuelles au VIII^e siècle¹⁶⁹. De même, « à Saint-Oyend, la *Vita Eugendi* permet de relever la présence de cellules en bois disposées autour de l'oratoire et indique que le saint abbé fait reconstruire, après un incendie, son monastère (dortoir, réfectoire, grange et cellier) et que le cimetière entoure le sanctuaire »¹⁷⁰. À Lérins, l'existence d'une église et de cellules est assurée dès les origines de l'implantation¹⁷¹. Mais notre connaissance des bâtiments monastiques proprement dits reste très lacunaire. Par ailleurs, le bâtiment n'étant pas daté, il est toujours envisageable qu'il soit postérieur à l'occupation principale du site et qu'il ait été construit alors que l'église était abandonnée.

9.4. LA POPULATION

Dans le cas d'un monastère, les inhumations mises au jour autour et dans l'église d'Aoste ne correspondraient pas nécessairement aux tombes des moines ou des moniales, mais appartiendraient à des élites laïques locales qui ont pu faire des dons voire financer totalement l'édification de l'église¹⁷². Au Moyen Âge, les moines deviennent de véritables spécialistes de la mort, et les laïcs les sollicitent pour prier pour eux et parfois accueillir leur corps au sein de l'enceinte monastique¹⁷³. Cela se traduit dans les faits dès le VI^e siècle, selon la règle de saint Benoît. En principe, l'inhumation de laïcs est interdite à l'intérieur de l'église, mais le concile de Mayence (813) ouvre

la porte et permet l'inhumation dans les vestibules. Dans la réalité, on en retrouve partout¹⁷⁴.

La population inhumée à Aoste rappelle ce qui a été observé dans l'église Notre-Dame-de-Bondeville où l'étude anthropologique a permis de reconnaître la présence d'hommes et de femmes, d'enfants, mais l'absence d'adolescents¹⁷⁵. La population de Bondeville semble correspondre à un groupe local homogène reflétant la sélection d'un groupe privilégié (vie saine, âges avancés, pratique de l'équitation, etc.). Le statut de cette église est également discuté, il pourrait s'agir d'une basilique funéraire associée à une famille aristocratique ou d'un édifice lié à une fondation monastique. On retrouve ici encore cette ambivalence.

9.5. LE MOBILIER

L'aspect privilégié d'une population repose également sur le mobilier (funéraire mais pas uniquement) et sur son régime alimentaire, deux aspects pouvant être révélés lors des fouilles¹⁷⁶. C'est le cas par exemple sur le site d'Ostheim Birgelsgaerten (Haut-Rhin), où l'étude archéozoologique a mis en évidence une pratique de la chasse à un niveau élevé, traduisant la présence d'une classe sociale élevée¹⁷⁷; ou à Serris, à travers le mobilier qui a permis de reconnaître un lieu d'échanges et des activités économiques spécifiques (éléments de balance romaine, de balance à métaux précieux, styles à écrire, monnaies et poids à usage monétaire, accessoires vestimentaires)¹⁷⁸. À Fécamp, l'évolution du statut du site (du monastère au palais ducal) est visible à travers l'alimentation carnée et non carnée, respectivement appréhendées par des approches archéozoologique et carpologique¹⁷⁹. Le mobilier faunique d'Aoste se compose de la triade domestique, accompagnée du coq, ainsi que d'un unique reste de cerf – dont la présence doit néanmoins être soulignée en tant que seul animal sauvage, habituellement associé à des contextes aristocratiques – et de restes de cheval et de chien. L'étude carpologique repose elle aussi sur un petit corpus mais les données obtenues semblent indiquer une diversité céréalière dont l'approvisionnement serait extérieur, excepté peut-être pour le froment qui pourrait être une production locale.

CONCLUSION

Ce site est remarquable, principalement au niveau de son plan atypique et à ce jour inédit. Si cela en fait un cas extrêmement intéressant à étudier, il est également compliqué à identifier pour plusieurs raisons : l'indigence du mobilier, la mauvaise conservation des vestiges, et l'absence de sites de comparaison. Deux pistes d'interprétation s'offrent à nous : celle d'un ensemble monastique ou celle d'un domaine élitaine laïc.

164. GAILLARD, SAPIN à paraître.

165. HURARD 2017, p. 257-261.

166. CATTEDDU *et al.* 2009, p. 220.

167. FEDERICI-SCHENARDI, FELLNER 2004, p. 247.

168. UGGÉ 2014; LAUWERS 2014, p. 48.

169. LOUIS, BLONDIAUX 2009, p. 295.

170. REYNAUD 2002, p. 43.

171. CODOU, COLIN 2007, p. 76.

172. HAENSCH 2006.

173. REYNAUD 2002, p. 77-78.

174. AUBRUN 2008, p. 55.

175. CATTEDDU *et al.* 2009, p. 215-217.

176. NISSEN-JAUBERT 2003, p. 5-6; HURARD 2017, p. 292-294.

177. PUTELET, LOGEL 2016.

178. FOUCRAY 1996.

179. RENOUX 1991.

L'identification comme unité agro-pastorale semble pouvoir être éliminée sans trop de difficulté, la taille de l'exploitation est beaucoup trop réduite et les installations liées à ce type d'activité trop peu nombreuses. Il est tout à fait vraisemblable que la population du site ait une activité agro-pastorale mais de dimension réduite, permettant une certaine autonomie tout en étant une activité secondaire. Autour de l'enclos, il n'y a que très peu de délimitations pouvant indiquer des espaces réservés à la culture ou à l'élevage, excepté les quelques tronçons de fossés localisés au sud de l'enceinte. La présence de haies n'ayant pas laissé de traces dans le paysage est toujours envisageable, mais la nature du sous-sol ne semble pas favorable à ce type d'implantation. Les prés ou les champs peuvent également être localisés à distance du site d'habitat, et les habitants ne sont pas nécessairement des cultivateurs/éleveurs mais peuvent faire appel à une population paysanne voisine pour leur approvisionnement.

La topographie et l'environnement du site, avec les nombreux paléochenaux et les zones humides, contrastent avec un habitat élitare. L'organisation interne du site pourrait aussi bien s'appliquer à une occupation privée qu'à une vie monacale. L'église, en revanche, d'après son plan, indique des pratiques liturgiques développées qui semblent plus compatibles avec une utilisation par des clercs que par de simples laïcs qui n'y pratiquent que la messe. Elle a pourtant pu être financée par un riche propriétaire terrien, les quelques éléments décoratifs retrouvés indiquent en effet une décoration assez luxueuse. On notera également que contrairement à de nombreuses églises qui ont accueilli des sépultures, ici les portiques latéraux en

sont dépourvus et constituent des espaces liturgiques à part entière.

Les cellules d'habitation semblent également peu compatibles avec celles d'un habitat élitare, non pas parce qu'il sont construits en bois, mais surtout en raison de leur plan et de leurs dimensions.

La clôture et la tour, qui pourraient être interprétées comme des éléments défensifs, ne semblent ici que symboliques. La clôture est en effet peu imposante, les fossés sont peu larges et peu profonds et la palissade ne semble pas profondément ancrée dans le sol. La position de la tour est également peu compatible avec un aspect défensif : elle aurait pu être construite à une des entrées de l'enclos, comme aux Sureaux, mais elle se trouve ici décalée, dans l'un des angles de la clôture. Son utilité est plus vraisemblablement de servir d'élément de repère dans le paysage.

Bien que l'hypothèse d'un domaine élitare reste ouverte, les différentes conclusions tendent davantage vers l'interprétation monastique. Aucun texte ne fait directement référence à la présence d'un monastère dans ce secteur géographique. L'existence des monastères grigiens, attestée par les textes mais pas encore d'un point de vue archéologique, serait vraisemblablement à chercher sur le territoire de la cité de Grenoble¹⁸⁰. Ils sont fondés à la fin du V^e et au VI^e siècle. Rien ne permet d'identifier avec certitude le site d'Aoste comme tel mais la question est ouverte dans l'attente d'autres découvertes qui pourraient venir étayer ces premières observations.

180. RIPART 2019.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLINNE C.
2005, *Les villes antiques du Rhône et le risque fluvial. Gestion des inondations dans les villes romaines. L'exemple de la basse vallée du Rhône*, thèse de doctorat, Université d'Aix-en-Provence.
- ANCEL M.-J., TOURGON D.
2017, *Aoste « Les Communaux – ZAC PIDA » (38)*, Rapport d'opération d'archéologie préventive, Archeodunum-SRA Auvergne Rhône-Alpes.
- ANTONETTI P., BRUGEL E., KESSLER F., BARBE J.-P., TORT M.
2006, *Atlas de la flore d'Auvergne*, Chavaniac-Lafayette, Conservatoire botanique national du Massif central.
- AUBRUN M.
2008, *La paroisse en France des origines au xv^e siècle*, Paris, Picard.
- BALCON-BERRY S., PERROT F., SAPIN C.
2009, *Vitrail, verre et archéologie entre le v^e et le xiv^e siècle*, Table ronde du Centre d'études médiévales d'Auxerre, Paris, CTHS (coll. « Archéologie et histoire de l'art »; 31).
- BÉRATO J.
2002, « Un autel-cippe paléochrétien à Cassis », *Archéam*, 9, p. 61-64.
- BERGER J.-F. (dir.)
2003, *Programme collectif de recherche : Peuplement et milieu en Bas-Dauphiné (Isle Crémieu) de l'apparition de l'agriculture à l'époque moderne*, Rapport intermédiaire, Lyon, Ministère de la Culture et de la Communication-SRA Rhône-Alpes.
2005, *Programme collectif de recherche : Peuplement et milieu en Bas-Dauphiné (Isle Crémieu) de l'apparition de l'agriculture à l'époque moderne*, Rapport triennal 2002-2005, Lyon, Ministère de la Culture et de la Communication-SRA Rhône-Alpes.
- BERTRANDY F., BLEU S., JOSPIN J.-P., ROYET R. (dir.)
2011, *Carte archéologique de la Gaule. L'Isère : arrondissement de La Tour-du-Pin (38/2)*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- BIRKNER R.
1980, *L'image radiologique typique du squelette*, Paris, Maloine.
- BLEU S.
2015, *ZAC Parc Industriel d'Aoste. Aoste, Isère, Rhône-Alpes*, Rapport de diagnostic, Inrap-SRA Auvergne Rhône-Alpes.
- BLONDEL F.
2018, *Approvisionnement et usages du bois en Auvergne, du second âge du fer au Moyen Âge*, thèse de doctorat, Université de Bourgogne Franche-Comté, Dijon.
- BONIN T.
2000, « Le site de Chessy et l'occupation du sol en Île-de-France (vi^e-x^e siècles) », *Archéologie médiévale*, 29, p. 1-68. DOI : <https://doi.org/10.3406/arcme.1999.932>
- BONNET C. (dir.)
2012, *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Les édifices chrétiens et le groupe épiscopal*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie de Genève, Mémoires et Documents, 65.
- BRUNET-GASTON V.
2001-2002, « L'ornementation architecturale urbaine dans le nord-ouest de la Gaule », *Caesarodunum*, XXXV-XXXVI, p. 89-101.
2006, *Le lapidaire architectonique et décoratif d'Augustodunum (Autun)*, DFS PCR Pierre, Technique et Décor architectonique à Augustodunum : de la carrière au monument (2001-2006), SRA Dijon.
- BRUZEK J.
2002, « A method for visual determination of sex, using the human hip bone », *American Journal of Physical Anthropology*, 117, 2, p. 157-168.
- BULLY S. (dir.)
2015, *Colomban et l'abbaye de Luxeuil au cœur de l'Europe du haut Moyen Âge*, plaquette de présentation : Archéologie en Franche-Comté, n° 5, SRA Besançon.
- CARRÉ F. (dir.)
2011, *L'archéologie en Haute-Normandie. Bilan des connaissances*, t. 1, *Le haut Moyen Âge*, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre.
- CASTELLO P., DE LEO S.
2007, « Pietra ollare della valle d'Aosta : caratterizzazione petrografica di una serie di campioni ed inventario degli affioramenti, cave e laboratori », dans *Actes du XI^e Colloque sur les Alpes dans l'Antiquité*, Champsec, Val de Bagnes, Valais-Suisse, 15-17 septembre 2006, Bulletin d'Études Préhistoriques Alpines XVIII, p. 53-75.
- CATTEDDU I., CARRÉ F., GENTILI F., DELAHAYE F., LANGLOIS J.-Y., COUANON P.
2009, « Fouilles d'églises rurales du haut Moyen Âge dans le Nord de la France. Des questions récurrentes », dans PARIS-POULAIN D., NARDI-COMBESCURE S., ISTRIA D. (dir.), *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle. Hagiographie, épigraphie et archéologie : nouvelles approches et perspectives de recherche*, Actes du colloque international d'Amiens. Université de Picardie Jules Verne, Faculté des Arts, 18-20 janvier 2007, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Coll. Archéologie et Culture, p. 205-228.
- CLAVEL B.
2001, *L'animal dans l'alimentation médiévale et moderne en France du Nord (xix^e-xvii^e siècles)*, Amiens, Revue archéologique de Picardie, N° spécial 19.
- CLÉMENT B.
2013, *Les couvertures en tuiles de terre cuite en Gaule du Centre-Est (i^{er} s. av.-iii^e s. apr. J.-C.)*, Montagnac, M. Mergoïl, Monographies Instrumentum, 46.
2016, *Construire à Lugdunum, Organisation, formes et évolution de l'architecture domestique (i^{er} av.-iii^e siècle apr. J.-C.)*, thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 3 vol.
- CODOU Y.
2014, « Aux origines du monachisme : le dossier de Saint-Honorat de Lérins », dans GAILLARD M. (dir.), *L'empreinte chrétienne en Gaule, du iv^e au ix^e siècle*, Turnhout, Brepols, p. 291-310.
- CODOU Y., COLIN M.-G., avec la coll. de LE NEZET-CÉLESTIN M.
2007, « La christianisation des campagnes (iv^e-viii^e s.) », *Gallia*, 64, p. 57-83. <https://doi.org/10.3406/galia.2007.3306>
- COLARDELLE M.
1980, *Sépulture et traditions funéraires du v^e au xiii^e siècle après J.-C. dans les Alpes françaises du nord*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Aix-en-Provence.

- 1983, *Sépulture et traditions funéraires du v^e au XIII^e siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord (Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie)*, Grenoble, Société alpine de documentation et de recherche en archéologie historique.
- COLARDELLE M., DÉMIANS D'ARCHIMBAUD G., RAYNAUD C.
1996, « Typochronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen Âge dans le sud-est de la Gaule », dans GALINÉ H., ZADORA-RIO É. (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2^e colloque ARCHEA, Tours, Revue archéologique du Centre de la France, suppl. 11, p. 271-303.
- COLIN M.-G.
2008, *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées, IV^e-X^e siècles*, Carcassonne, Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, Archéologie du Midi médiéval; suppl. 5.
- COSYNS P.
2005, « Le verre plat romain en Belgique », dans FOY D. (dir.), *De transparentes spéculations : vitres de l'Antiquité et du haut Moyen Âge (Occident-Orient)*, exposition temporaire en liaison avec les 20^{es} rencontres de l'AFAV sur le thème du verre plat, Bavay, Musée-site archéologique, coll. « Id'Antique : notions croisées d'héritage romain et d'approches contemporaines », 4, p. 49-51.
- CREISSEN T.
2009, « L'aménagement des sanctuaires dans les églises de France avant l'an Mil », *Hortus Artium Medievalium. Le Sanctuaire et ses aménagements*, vol. 15/1, p. 87-104.
- DEBERGE Y., CABANIS M., CAILLAT P., CLÉMENT B., GATTO E., LOUGHTON M., WITTMANN A.
2009, *Saint-Rémy-en-Rollat (Allier) « Le Davayat » 2^e phase*, Rapport final d'opération de fouille, Inrap-SRA Auvergne Rhône-Alpes.
- DELBARRE-BÄRTSCHI S.
À paraître, « Les mosaïques tardives de Suisse, entre continuité et originalité », dans MICHAELIDES D. (dir.), 14^e Conférence de l'Association internationale pour l'étude de la mosaïque antique (AIEMA), Nicosia, Cyprus, 14-19 octobre 2018.
- DÉMIANS D'ARCHIMBAUD G.
1980, *Les fouilles de Rougiers (Var) : contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Paris, Éditions du CNRS.
- DEMIERRE M., DUBREUCQ E., GIRARD B., ROUX E.,
2013, « La quantification des mobiliers d'*instrumentum* », *Les nouvelles de l'archéologie*, 131, p. 10-13.
- DENIS J.
2009, « La datation du baptistère de Limoges (Haute-Vienne) », dans PARIS-POULAIN D., NARDI-COMBESCURE S., ISTRIA D. (dir.), *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle. Hagiographie, épigraphie et archéologie : nouvelles approches et perspectives de recherche*, Actes du colloque international d'Amiens. Université de Picardie Jules Verne, Faculté des Arts, 18-20 janvier 2007, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Coll. Archéologie et Culture, p. 175-179.
- DIETRICH A., GENTILI F.
2000, « Les puits de la villa gallo-romaine de l'Arpent Ferret à Servon (Seine-et-Marne) », dans BERTRAND I. (dir.), *Actualité de la recherche sur le mobilier romain non céramique*, Actes du colloque de Chauvigny (Vienne, France), 23-24 octobre 1998, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, Mémoire de l'association des publications chauvinoises, 18, p. 149-175.
- DOURTHE P.
1995, « Typologie de l'autel, emplacement et fonction des reliques dans la péninsule ibérique et le sud de la Gaule du v^e au XI^e siècle », *Bulletin monumental*, 153, n° 1, p. 7-22. <https://doi.org/10.3406/bulmo.1995.3529>
- DURLIAT M.
1978, « Une église d'époque mérovingienne en Haute-Saône », *Bulletin monumental*, 136, n° 3, p. 293.
- FAURE-BOUCHARLAT É. (dir.)
2001, *Vivre à la campagne au Moyen Âge : l'habitat rural du v^e au XIII^e siècle (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*, Lyon, Association lyonnaise pour la promotion de l'archéologie en Rhône-Alpes (DARA), 21.
- FEDERICI-SCHENARDI M., FELLNER R. (dir.)
2004, *Develier-Courtételle, un habitat rural mérovingien*, 1. Structures et matériaux de construction, Porrentruy, Office de la culture - Société jurassienne d'émulation, Cahier d'archéologie jurassienne; 13.
- FERDIÈRE A.
1984, « Le travail du textile en Région Centre de l'âge du fer au haut Moyen Âge », *Revue archéologique du Centre de la France*, 23-2, p. 209-275. <https://doi.org/10.3406/racf.1984.2411>
- FOUCRAY B.
1996, « Les Ruelles de Serris. Habitat aristocratique et paysan du haut Moyen Âge (fin VII^e-X^e siècle) », dans *Ruralia I, Památky archeologické - Supplementum* 5, p. 203-210.
- FOY D.
2005, « La suprématie du verre soufflé en cylindre : panneaux et vitraux du v^e au IX^e siècle », dans FOY D. (dir.), *De transparentes spéculations : vitres de l'Antiquité et du haut Moyen Âge (Occident-Orient)*, exposition temporaire en liaison avec les 20^{es} rencontres de l'AFAV sur le thème du verre plat, Bavay, Musée-site archéologique, coll. « Id'Antique : notions croisées d'héritage romain et d'approches contemporaines », 4, p. 59-64.
- 2007, « Produits semi-finis colorés pour mosaïstes, orfèvres et verriers. Antiquité tardive et Moyen Âge. Premiers résultats d'une enquête en cours », *Bulletin de l'AFAV*, p. 43-52.
- FOY D., FONTAINE S.
2008, « Diversité et évolution du vitrage de l'Antiquité et du haut Moyen Âge : un état de la question », *Gallia*, 65, p. 405-459. <https://doi.org/10.3406/galia.2008.3349>
- GAILLARD M., SAPIN C.
À paraître, « Le paysage de la Gaule à l'arrivée de Colomban », dans *Colomban et son influence. Moines et monastères du haut Moyen Âge en Europe*, Publication des actes du colloque de Luxeuil-les-Bains, 16-20 septembre 2015.
- GAUTHIER F.
2009, « Vitraux du baptistère de Brioude (Haute-Loire) », dans BALCON-BERRY S. et al. 2009, p. 85-90.
- GAUTIER A.
2010, « Manger de la viande, signe extérieur de richesse ? Le cas des îles Britanniques », dans DEVROEY J.-P., FELLER L., LE JAN R. (dir.), *Les élites et la richesse au haut Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, coll. haut Moyen Âge, 10, p. 285-303.
- GENTILI F.
2005, « Le verre architectural dans les habitats ruraux du haut Moyen Âge d'Île-de-France : quelques exemples », dans FOY D. (dir.), *De transparentes*

- spéculation* : vitres de l'Antiquité et du haut Moyen Âge (Occident-Orient), exposition temporaire en liaison avec les 20^{es} rencontres de l'AFAV sur le thème du verre plat, Bavay, Musée-site archéologique, coll. « Id'Antique : notions croisées d'héritage romain et d'approches contemporaines », 4, p. 78-80.
- 2009, « Silos et greniers. Structures de conservation des grains sur les sites ruraux du haut Moyen Âge d'après des exemples franciliens », dans GENTILI F., LEFÈVRE A., MAHÉ N. (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France*, Programme collectif de recherche – Bilan 2004-2006, 2^e supplément au Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise, p. 97-123.
- GOLL J.
2005, « Les vitraux carolingiens de Müstair », dans FOY D. (dir.), *De transparentes speculationes : vitres de l'Antiquité et du haut Moyen Âge (Occident-Orient)*, exposition temporaire en liaison avec les 20^{es} rencontres de l'AFAV sur le thème du verre plat, Bavay, Musée-site archéologique, coll. « Id'Antique : notions croisées d'héritage romain et d'approches contemporaines », 4, p. 86-87.
- GRANT A.
1982, « The use of tooth wear as a guide to the age of domestic ungulates », dans WILSON B., GRIGSON C., PAYNE S. (dir.), *Ageing and sexing animal bones from archaeological sites*, Oxford, BAR, British Series, 109, p. 91-108.
- GUBELLINI L., LOCATELLI C., POURIEL R., POUSSÉ D.
2009, « La construction des puits sur quatre sites de la vallée de la Marque (Nord) : Marcq-en-Barceul, Mérignies 1 et 2 et Marquette-lez-Lille », *Revue du Nord*, 383, p. 155-177. <https://doi.org/10.3917/rdn.383.0155>
- GUICHON R., HERVÉ C.
2015, « La fouille 2014 de la villa gallo-romaine de Saint-Prex (canton de Vaud, Suisse) : un nouvel ensemble de céramiques tarso-antiques dans le Bassin lémanique », dans RIVET L., SAUNIER S. (dir.), *SFEACAG*, Actes du Congrès de Nyon (14-17 mai 2015), Marseille, SFEACAG, p. 487-494.
- GUILHOT J.-O., GOY C. (dir.)
1992, *20 000 m³ d'histoire, les fouilles du parking de la Mairie à Besançon*, Catalogue d'exposition du musée des beaux-arts et d'archéologie, Besançon, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.
- GUILLAUMET J.-P.
2003, *Paléomanufacture métallique : méthode d'étude*, Gollion, Infolio éd.
- HAENSCH R.
2006, « Le financement de la construction des églises pendant l'Antiquité tardive et l'évergétisme antique », dans *Antiquité tardive. Revue Internationale d'Histoire et d'Archéologie (IV^e-VII^e siècle)*, vol. 14, p. 47-58.
- HALDIMANN M.-A., ANDRÉ P., BROILLET-RAMJOUÉ E., POUX M.
2001, « Entre résidence indigène et *domus* gallo-romaine : le domaine antique du Parc de la Grange (GE) », *Archäologie der Schweiz (Archéologie Suisse)*, 24.2001.4, p. 2-15.
- HARNAY V.
2009, « Le site du "Chemin de Croix", un habitat du haut Moyen Âge aux abords de la villa royale d'Athies (Somme) », dans *L'actualité de l'archéologique du haut Moyen Âge en Picardie. Les apports de l'expérimentation à l'archéologie mérovingienne*, Actes des XXIX^{es} journées internationales d'archéologie mérovingienne, Musée des Temps Barbares, Marle (Aisne), 26-28 septembre 2008, *Revue archéologique de Picardie*; n° 1-2, p. 37-54. <https://doi.org/10.3406/pica.2009.3156>
- HÉROLD M., DAVID V. (dir.)
2014, *Vitrail : V^e-XXI^e siècle*, Paris, Éditions du Patrimoine.
- HURARD S.
2017, *Archéologie des élites rurales ordinaires dans le Bassin parisien (III^e-XVIII^e siècle)*, thèse de doctorat, Université Paris 1.
- JOSPIN J.-P.
2005, « *Uicus Augusti* : Aoste, Isère », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 38-39, p. 61-72. <https://doi.org/10.3406/ran.2005.1150>
- KASPRZYK M., MOUTON-VENAULT S.
2011, « Quelques contextes de consommation tardifs de l'est de la Gaule lyonnaise, principalement chez les Éduens », dans VAN OSSEL P. (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien*, vol. II : Synthèses, Nanterre, *Diocesis Galliarum*, Document de travail n° 9, p. 67-102.
- LAUWERS M.
2014, « *Circuitus et figura*. Exégèse, images et structuration des complexes monastiques dans l'Occident médiéval (IX^e-XII^e siècle) », dans LAUWERS M. (dir.), *Monastères et espace social. Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, Collection d'études médiévales de Nice; 15, p. 43-109.
- LANGLOIS J.-Y.
2009, « Vitrail mosaïque de l'église mérovingienne de Notre-Dame-de-Bondeville (Seine-Maritime) », dans BALCON-BERRY S. et al. 2009, p. 95-120.
- LE MAHO J., LANGLOIS J.-Y.
2005, « Du vitrail-mosaïque au vitrail peint, les découvertes de Notre-Dame-de-Bondeville et de Rouen (VII^e-IX^e siècles) », dans FOY D. (dir.), *De transparentes speculationes : vitres de l'Antiquité et du haut Moyen Âge (Occident-Orient)*, exposition temporaire en liaison avec les 20^{es} rencontres de l'AFAV sur le thème du verre plat, Bavay, Musée-site archéologique, coll. « Id'Antique : notions croisées d'héritage romain et d'approches contemporaines », 4, p. 89-93.
- LEPETZ S.
1996, *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*, Amiens, *Revue archéologique de Picardie*, N° spécial 12.
2009, « La chasse à la période romaine dans le nord de la Gaule. Étude archéozoologique », dans TRINQUIER J., VENDRIES C. (dir.), *Chasses antiques. Pratiques et représentations dans le monde gréco-romain (III^e s. av.-IV^e s. apr. J.-C.)*, Actes du colloque international de Rennes, septembre 2007, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 141-158.
- LHEMON M.
2005, « Les récipients en pierre ollaire », dans BERGER J.-F. (dir.), *Rapports pour le PCR Peuplement et Milieu en Bas-Dauphiné (Isle-Crémieu) de l'apparition de l'agriculture à l'époque moderne*, inédit.
2008, « Les récipients en pierre ollaire » dans BERGER J.-F. (dir.), *Rapport pour le PCR Peuplement et Milieu en Bas-Dauphiné (Isle-Crémieu) de l'apparition de l'agriculture à l'époque moderne*, inédit.
En cours, *Recherche sur les modes de production et de consommation de la vaisselle en pierre ollaire de l'époque romaine au Moyen Âge par l'étude des*

- collections de Suisse occidentale*, thèse de doctorat dirigée par Vincent SERNEELS et Thierry LUGINBÜHL.
- LIÉGARD S., FOURVEL A.
2003, *Souigny (275 - Allier - Auvergne) Place Aristide Briand - tranche I - Volume II*, Rapport de fouille, SAPDA, Conseil général du département de l'Allier.
- LOISON G.
1987, « Cimetièrre et puits gaulois à Pontcharaud 3 », dans DELPUECH A., *Deux millions d'années en Auvergne, archéologie et autoroute A 71*, Clermont-Ferrand, Direction des Antiquités Historiques / DRAC Auvergne, p. 39.
- LORREN C., PÉRIN P.
1997, « Images de la Gaule rurale au VI^e siècle », dans GAUTHIER N., GALINIÉ H. (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international (Tours, 3-5 novembre 1994), Tours, Association Grégoire 94, (*Revue archéologique du Centre de la France*; Suppl. 13), p. 93-109. https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_1997_act_13_1_1003
- LOUIS É.
2015, « Les indices d'artisanat dans et autour du monastère de Hamage (Nord) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre - BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 8. <https://journals.openedition.org/cem/13684>
- 2002, *Wandignies-Hamage, ancienne abbaye d'Hamage*. Archéologie en Nord-Pas-de-Calais, Plaquette de présentation, DRAC Nord-Pas-de-Calais, Service régional de l'Archéologie.
- LOUIS É., BLONDIAUX J.
2009, « L'abbaye mérovingienne et carolingienne de Hamage (Nord). Vie, mort et sépulture dans une communauté monastique féminine », dans ALDUC-LE BAGOUSSE A. (éd.), *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation? Expression du pouvoir dans l'au-delà (IV^e-XV^e siècle)*, Caen, Publications du Crahm, p. 291-323.
- MALAVOI J.-R., BRAVARD J.-P.
2011, *Éléments d'hydromorphologie fluviale*, Vincennes, Onema.
- MANNONI T., PFEIFER H.-R., SERNEELS V.
1987, « Giacimenti e cave di pietra ollare nelle Alpi, Atti del Convegno : La pietra ollare dalla preistoria all'età moderna », Como 16-17 ottobre 1982, *Archeologia dell'Italia Settentrionale* 5, p. 7-46.
- MARTINEZ D.
2018, « L'église paléochrétienne de l'établissement fortifié de hauteur de La Couronne à Molles (Allier, Auvergne) », *Archéologie médiévale*, 48, p. 1-36. <https://doi.org/10.4000/archeomed.16317>
- MÉREL-BRANDENBURG A.-B.
2009, « Le sanctuaire en Gaule (IV^e-VIII^e s.) », *Hortus Artium Medievalium*, vol. 15/1, *Le Sanctuaire et ses aménagements*, p. 77-86.
- MILLE P.
2000, « Bois gorgés d'eau et artisanat : les puits du sanctuaire gallo-romain du Clos de Détour (Loiret) », dans BERTRAND I. (dir.), *Actualité de la recherche sur le mobilier romain non céramique*, Actes du colloque de Chauvigny (Vienne, France), 23-24 octobre 1998, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, Mémoire de l'association des publications chauvinoises; 18, p. 215-235.
- 2006, « Les bois gorgés d'eau », dans VEYSSIÈRE F. (dir.), *L'occupation antique du Barricou, Beauzelle (Haute-Garonne)*, Rapport final d'opération, Inrap-SRA Occitanie, p. 194-206.
- MOORREES C.F.A., FANNING E.A., HUNT E.E.
1963a, « Age variation of formation stages for ten permanent teeth », *Journal of Dental Research*, 42 (6), p. 1490-1502.
- 1963b, « Formation and resorption of three deciduous teeth in children », *American Journal of Physical Anthropology*, 21, p. 205-213.
- MOTTE S.
2015, « Quincieux - Les Forgettes, A466 - Liaison A6/A46 », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Rhône-Alpes. <https://journals.openedition.org/adlfi/15454>
- MOTTEAU J.
2005, « Le verre à vitre dans la vallée de la Loire moyenne dans le haut Moyen Âge », dans FOY D. (dir.), *De transparentes spéculations : vitres de l'Antiquité et du haut Moyen Âge (Occident-Orient)*, exposition temporaire en liaison avec les 20^{es} rencontres de l'AFAV sur le thème du verre plat, Bavay, Musée-site archéologique, coll. « Id'Antique : notions croisées d'héritage romain et d'approches contemporaines », 4, p. 98-101.
- MURAIL P., BRUZEK J., HOUËT F., CUNHA E.
2005, « DSP : a tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip-bone measurements », *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 17, 3-4, p. 167-176. <https://journals.openedition.org/bmsap/1157>
- NARASAWA Y.
2015, *Les autels chrétiens du sud de la Gaule (V^e-XII^e siècles)*, Turnhout, Brepols, Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 27.
- NAVEAU J.
1992, « Les thermes d'Entrammes (Mayenne) », *Revue archéologique de l'ouest*, 9, p. 129-159. <https://doi.org/10.3406/rao.1992.986>
- NISSEN-JAUBERT A.
2003, « Historiographie de la spatialisation des élites : les approches archéologiques », dans *Historiographie des élites dans le haut Moyen Âge, VI^e-XII^e siècle*, Table ronde, 27-28 novembre 2003 organisée par le Lamop, en ligne : <http://lamop.univ-paris1.fr/menu-haut/publications-et-ressources/publications-du-lamop/historiographies/>
- PACCOLAT O.
2004, « Chronique archéologique, Zermatt VS, plateau de Furi », *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 87.
- PAPIN P.
2012, « Mise en évidence de monuments funéraires en bois : les sépultures isolées de Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire) », dans HENRION F., CARRÉ F. (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches?*, Actes de la table ronde d'Auxerre, 15-17 octobre 2009, Saint-Germain-en-Laye, AFAM (Mémoires; t. XXIII), p. 369-374.
- PASSARD-URLACHER F.
2012, « Les aménagements extérieurs de sépultures de la nécropole des Champs Traversains à Saint-Vit (Doubs) : limites d'interprétation des superstructures à partir d'exemples protohistoriques et du haut Moyen Âge », dans HENRION F., CARRÉ F. (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches?*, Actes de la table ronde d'Auxerre, 15-17 octobre 2009, Saint-Germain-en-Laye, AFAM (Mémoires; t. XXIII), p. 375-388.
- PETIT M. (dir.)
2009, *L'habitat carolingien des Sureaux à La Grande-Paroisse (Seine-et-Marne). Une communauté villageoise à l'aube de l'an Mil*, Melun, Conseil général de Seine-et-Marne, Mémoires archéologiques de Seine-et-Marne; 3.

- PEYTREMANN É.
1995, « Les structures d'habitat rural du haut Moyen Âge en France (v^e-x^e s.). Un état de la recherche », dans LORREN Cl., PÉRIN P. (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne)*, Actes des XIV^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993, Rouen, AFAM, p. 1-28.
2003, *Archéologie de l'habitat rural dans le Nord de la France du IV^e au XII^e siècle*, Saint-Germain-en-Laye, AFAM (Mémoires, t. XIII).
2014, « La notion de village en France au premier Moyen Âge. Retour sur un débat », *Archéopages*, n° 40, Villages, p. 84-91. <https://doi.org/10.4000/archeopages.618>
- PICARD J.-M.
À paraître, « *Septum monasterii* : clôtures et monastères en Irlande médiévale (VI^e-IX^e siècles) », dans BULLY S., SAPIN C., De la clôture à la fortification des monastères, Table ronde d'Auxerre 1^{er}-2 septembre 2016, Bucéma.
- PIETRI L.
2005, « Les oratoria in agro proprio dans la Gaule de l'Antiquité tardive : un aspect des rapports entre potentes et évêques », dans DELAPLACE C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e-IX^e siècles)*, Actes du colloque international 21-23 mars 2003, Toulouse, Errance, p. 235-242.
- PLASSOT E., GABAYET F.
1995, « Varcès-Allières "Drabuyard" », *BSR Rhône-Alpes*, 1995, p. 97-98.
- POIROT A. (dir.)
2014, *Villette-d'Anthon, Charvas Sud*, Rapport final d'opération d'archéologie préventive, Archeodunum-SRA Auvergne Rhône-Alpes.
- PORTE P. (dir.)
2011a, *Larina : de l'Antiquité au Moyen Âge*, t. I, *Études archéologiques et historiques en Nord-Isère*, Biarritz, Atlantica-Séguier.
2011b, *Larina : de l'Antiquité au Moyen Âge*, t. II, *Domaines ruraux et forteresse de hauteur*, Biarritz, Atlantica-Séguier.
- PRIVATI B., BONNET C.
1979, « La nécropole de Sézegnin GE. Derniers résultats des fouilles », *Archäologie der Schweiz*, 2, p. 178-185.
- PUTELAT O.
2015, *Les relations homme-animal dans le monde des vivants et des morts. Étude archéozoologique des établissements et des regroupements funéraires ruraux de l'Arc jurassien et de la plaine d'Alsace, de la fin de l'Antiquité tardive au premier Moyen Âge*, thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- PUTELAT O., LOGEL T., coll. BOCHERENS H., GEIGL E.-M., DE LIMA GUIMARAES S., METZ B.
2016, « Une chasse aristocratique dans le Ried Centre-Alsace au premier Moyen Âge : l'apport de l'archéozoologie à la reconnaissance du site d'Ostheim Birgelsgarten (Haut-Rhin, France) », dans PEYTREMANN É. (dir.), *Des fleuves et des hommes à l'époque mérovingienne. Territoire fluvial et société au premier Moyen Âge (v^e-XII^e siècles)*, Actes des 33^{es} journées internationales d'archéologie mérovingienne, Strasbourg, 28-30 septembre 2012, Dijon, RAE (Mémoires de l'AFAM, t. XXXII des 42^e suppl. à la RAE), p. 255-270.
- RENOUX A., coll. DUCHÊNE P., HUAULT M.-F., JUHEL V.
1991, *Fécamp, du palais ducal au palais de Dieu. Bilan historique et archéologique des recherches menées sur le site du château des ducs de Normandie (I^{er} siècle A.C.-XVIII^e siècle P.C.)*, Paris, Éd. du CNRS.
- REYNAUD J.-F.
2005, « Lieux de culte du v^e au ix^e siècle, en milieu rural et en région Rhône-Alpes », dans DELAPLACE C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e-IX^e siècles)*, Actes du colloque international 21-23 mars 2003, Toulouse, Errance, p. 59-71.
- REYNAUD J.-F. (dir.)
2002, *Espaces monastiques ruraux en Rhône-Alpes*, Lyon, ALPARA, (DARA ; 23).
- REYNAUD J.-F., COLARDELLE R., JANNET-VALLAT M., PERINETTI R., PRIVATI B.
1989, « Les édifices funéraires et les nécropoles dans les Alpes et la vallée du Rhône. Origines et premiers développements », dans DUVAL N. (éd.), *Actes du XI^e congrès international d'archéologie chrétienne. Lyon, Vienne, Grenoble, Genève, Aoste, 21-28 septembre 1986*, Rome, École française de Rome, Publication de l'École française de Rome ; 123, p. 1475-1514. https://www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1989_act_123_1_3544
- RIEDELA A.
1977, « The fauna of four prehistoric settlements in northern Italy », dans *Atti del Museo Civico di Storia Naturale*, XXX, 1, 6, p. 65-121.
- RIHA E.
1986, *Römisches Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, Römermuseum.
- RIPART L.
2019, *Les déserts de l'Occident. Monastères et société, fin IV^e-début VI^e siècle (Italie, Provence, bassin rhodanien)*, Mémoire inédit d'HDR, Université Côte d'Azur.
- ROUCHE M.
2003, *Les racines de l'Europe. Les sociétés du haut Moyen Âge (568-888)*, Paris, Fayard.
- ROUX C.
2009, « Sanctuaire et limites monumentales dans les églises en Occident : le rôle de l'arc triomphal de l'Antiquité tardive au Moyen Âge », *Hortus Artium Medievalium*, vol. 15/2, *Le Sanctuaire et ses aménagements*, p. 257-270.
- ROYET R., BERGER J.-F., LAROCHE C., ROYET E., ARGANT J., BERNIGAUD N., BOUBY L., BUI THI M., FOREST V., LOPEZ-SAEZ A.
2006, « Les mutations d'un domaine de La Tène au haut Moyen Âge : Le Vernai à Saint-Romain-de-Jalionas (Isère) », *Gallia*, 63, p. 283-325. <https://doi.org/10.3406/galia.2006.3299>
- RUAS M.-P.
1992, « Les plantes exploitées en France au Moyen Âge d'après les semences archéologiques », dans *Plantes et cultures nouvelles en Europe occidentale au Moyen Âge et à l'époque moderne*, 12^{es} Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran (sept. 1990), Auch, Comité départemental du tourisme du Gers, p. 9-35.
2010, « Des grains, des fruits et des pratiques : la carpologie historique en France », dans CHAPELOT J. (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France. Un bilan pour un avenir*, IX^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale (Vincennes, 16-18 juin 2006), Caen, Publications du Crahm, p. 55-70.
- RUAS M.-P., BOUBY L., PRADAT B.
2005-2006, « Les restes de fruits dans les dépôts archéologiques du midi de la France (v^e-XVI^e siècles) », *Archéologie du Midi médiéval*, 23-24, *Dossier special : la fructiculture*, p. 145-193.

- SALVADOR P.-G., BERGER J.-F., FONTUGNE M., GAUTHIER E.
2005, « Étude des enregistrements sédimentaires holocènes des paléoméandres du Rhône dans le secteur des basses terres (Ain, Isère, France) », *Quaternaire*, 16-4, p. 315-327. <https://doi.org/10.4000/quaternaire.517>
- SAPIN C.
1996, « Dans l'église ou hors l'église, quel choix pour l'inhumé? », dans GALINIÉ H., ZADORA-RIO E. (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2^e colloque ARCHEA, Tours, FERACF, *Revue archéologique du Centre de la France*; suppl. 11, p. 65-78. https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_1996_act_11_1_970
- 1998, « Mâcon. Ancienne église Saint-Clément », dans BARRUOL G. (éd.), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, t. 3, Paris, Picard, p. 70-74.
- SCHMITT A.
2005, « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque », *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 17, 1-2, p. 1-13. <https://journals.openedition.org/bmsap/943>
- SILVINO T., BONNET C., CARRARA S., CÉCILLON C., ROBIN L.
2011, « Le mobilier des campagnes lyonnaises durant l'Antiquité tardive : premier bilan », dans KASPRZYK M., KUHNLE G. (dir.), *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule*, I, *La vallée du Rhin supérieur et les provinces gauloises limitrophes : actualité de la recherche*, Actes du colloque international de Strasbourg, 20-21 novembre 2008, Dijon, Société archéologique de l'Est (30^e Suppl. RAE), p. 109-172.
- SOLIER Y. (dir.)
1991, *La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne. Cadre archéologique, vestiges et mobiliers*, Paris, Éd. du CNRS, *Revue archéologique de Narbonnaise*; Suppl. 23.
- TERRIER J.
2005, « Bilan des recherches archéologiques sur les églises rurales en Suisse occidentale », dans DELAPLACE C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e-IX^e siècles)*, Actes du colloque international 21-23 mars 2003, Toulouse, Errance, p. 72-81.
- 2007, « Une archéologie pour aborder la christianisation de l'espace rural. L'exemple de la campagne genevoise », *Gallia*, 64, p. 85-91. <https://doi.org/10.3406/galia.2007.3307>
- 2014, *L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonex à Genève : l'étude des vestiges archéologiques dégagés sur le site de l'ancienne église et son insertion dans le contexte des églises rurales de la région genevoise*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie, Coll. Mémoires et documents SHAG; 67 - Cahiers d'archéologie romande; 149.
- UGGÉ S.
2014, « Lieux, espaces et topographie des monastères de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : réflexions à propos des règles monastiques », dans LAUWERS M. (dir.), *Monastères et espace social. Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, Collection d'études médiévales de Nice; 15, p. 15-42.
- VALAIS A. (dir.)
2012a, *L'habitat rural au Moyen Âge dans le nord-ouest de la France*, t. 1 : les synthèses, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Coll. Archéologie et Culture.
- 2012b, *L'habitat rural au Moyen Âge dans le nord-ouest de la France*, t. 2 : Notices, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Coll. Archéologie et Culture.
- WILL R.
1998, « Avolsheim. Église du Dompeter », dans BARRUOL G. (éd.), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, t. 3, Paris, Picard, p. 25-28.
- ZADORA-RIO E.
2005, « L'historiographie des paroisses rurales à l'épreuve de l'archéologie », dans DELAPLACE C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e-IX^e siècles)*, Actes du colloque international 21-23 mars 2003, Toulouse, Errance, p. 15-23.